



INTERNET
HAUTE PERFORMANCE

INTEGRATEUR
RESEAUX & TELECOMS

INGENIERIE
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &
SECURITE ELECTRONIQUE

OFIS

IT. Services. People. You trust.

LA SEMAINE AFRICAINNE



66^{ème}
année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3841 du Vendredi 30 Novembre 2018 - 66^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Synode sur les jeunes au Vatican

Les principaux
enjeux
décryptés par
Mgr Bienvenu
Manamika



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou (P.9)

CAN de Handball féminin "Brazzaville 2018"

Que la fête
du jeu à sept
commence!

(P.13)

Corps des jeunes volontaires
de l'Union Africaine

Des jeunes Africains
en formation
pré-déploiement
à Brazzaville

(P.6)

Editorial
Du front
social

60^e anniversaire de la proclamation
de la République du Congo

Gravir les marches
du progrès par le travail



Le Président de la République congratulant l'ancien international de football Jonas Bahamboula-Mbemba «Tostao», après lui avoir décoré

(P.3)

Université Marien Ngouabi

L'intersyndicale
a conclu un
accord avec le
Gouvernement

(P.3)



Firmin Ayessa et Philippe Kalla-Matondo échangeant les parapheurs

CFCO



Le train marchandises (P.5)

De nouveau,
le train
a sifflé!

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
Boite Postale 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

MOUNT MERU PETROLEUM
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE WILLIAM GUYNET, CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/BZV/ 18 B 7506

**TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL, AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL
ET MISE A JOUR DES STATUTS.**

1. Suivant procès-verbal des décisions extraordinaires du 02 Novembre 2018 de la société «MOUNT MERU PETROLEUM», Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 de Francs CFA, dont le siège social est sis à Brazzaville, Avenue William GUYNET, Centre-ville, déposé au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville, le même jour, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Plaine à Brazzaville, le 22 Novembre 2018, sous: f°211/13, n°2898, l'Associée unique a décidé, à compter de cette date, de transférer le siège de la société au n°54 de l'Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville, Brazzaville-République du Congo;

2. Aux termes du même procès-verbal, l'Associée Unique de la société «MOUNT MERU PETROLEUM», après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant, a décidé d'augmenter le capital social par apport en numéraires d'une somme de 9.000.000 Francs CFA pour le porter de 1.000.000 Francs CFA à 10.000.000 Francs CFA, par émission de 900 parts nouvelles de 10.000 Francs CFA de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées. Les parts nouvelles ainsi créées seront assujetties à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux parts anciennes. Elles porteront jouissance à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

3. Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement dressée par le Notaire soussigné, le 15 Novembre 2018 et enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Plaine à Brazzaville, le 22 Novembre 2018, sous folio 211/15, numéro 3000, il a été constaté que les neuf (900) cents parts nouvelles de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale ont été entièrement souscrites en numéraires et que l'augmentation de capital sus énoncée se trouve définitivement réalisée.

En conséquence de tout ce qui précède, l'Associée Unique a décidé de modifier les articles 4, 6 et 7 des statuts et a procédé à leur mise à jour, conformément aux dispositions des articles 907 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA révisé.

Dépôt légal desdits actes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 Novembre 2018, par les soins du Notaire soussigné, sous le n°18 DA 633 et l'inscription modificative a été portée le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/18 B 7506.

Pour insertion légale,
Brazzaville, le 26 Novembre 2018.

Maître Salomon LOUBOULA

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO

«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SC Iles Cocotiers, 1er étage appt. 102
BP 4905 Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

CANAL+ CONGO SA

SOCIETE ANONYME
Au capital de 10 000 000 francs CF A
Siège Social: Avenue Amilcar Cabral, Tours Jumelles- Centre-Ville Brazzaville.
RCCM: CGIBZV/18 B 7315

ANNONCE LEGALE

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès verbal des décisions de l'actionnaire unique de la société CANAL+ CONGO SA, du 01 Juin 2018, le siège social de la société a été transféré de l'avenue de l'indépendance en face de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo, centre-ville, aux tours jumelles, avenue Amilcar Cabral, centre-ville Brazzaville, République du Congo.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique sous le numéro 18 DA 444, le 13 Juillet 2018.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce d'Ouessou du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique sous le numéro 18-M-054, le 2 Aout 2018.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Dolisie du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique sous le numéro 18- M 089, le 1 Août 2018.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Madingou du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique sous le numéro 18- B- 07, le 3 Août 2018.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique sous le numéro 18 DA 2694, le 25 Septembre 2018.

Pour avis.

COMMUNIQUE RADIO-DIFFUSE

Le Groupement d'Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs, Maîtres ESSEBO Benoit et LANDZE Edgard réalisera la vente aux enchères publiques des équipements reformés de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, Cette vente concerne: une voiture berline Peugeot 407, des pièces détachées neuves de véhicule Toyota, du Matériel de bureaux, des ordinateurs reformés, du matériel électroménager, des matériaux de construction, des climatiseurs, des évaporateurs horizontaux, des générateurs et plusieurs autres articles.

La voiture mise en vente est sous douane.

- **DATE:** le premier (01) décembre 2018,

- **LIEU:** Enceinte de l'OMS Représentation Régionale de l'Afrique, sise cité du Djoué.

- **HEURES:** Dix (10) heures précises

LA VISITE de la voiture et de tous les autres biens mis en vente a

lieu:
Du lundi 26 novembre 2018 jusqu'au vendredi 30 novembre 2018, de 09 heures à 15 heures à l'adresse sus indiquée.

Toute personne intéressée à participer à ladite vente est priée de payer avant la vente, afin d'obtenir un numéro de participation, une caution remboursable ou déductible de:

- 500 000 FCFA pour la voiture;
- 200 000 FCFA pour les autres articles.

Pour effectuer l'enregistrement ou pour toutes informations complémentaires, contactez

Maitres:
- ESSEBO Benoit,
Tél: 05 551 07 22/ 06 634 70 27
- LANDZE Edgard,
Tél : 05 558 75 85/ 06 665 23 41

*Fait à Brazzaville,
le 23 novembre 2018*

Le Commissaire - priseur




G'BOX SERVICES
1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

Service Clients :
Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassar en face du Centre Culturel Français.
Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires



LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tél: (242) 06 668 24 72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tél: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tél: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographie:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:

Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tél: 05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

60^e anniversaire de la proclamation de la République du Congo

«Dans le travail et l'effort soutenus, bâtissons une République forte, unie et prospère»

«Dans le travail et l'effort soutenus, bâtissons une République forte, unie et prospère». Tel a été le thème de la commémoration du 60^e anniversaire de la proclamation de la République du Congo, célébré le 18 novembre 2018, sous les auspices du président de la République Denis Sassou-Nguesso. Une cérémonie sobre mais riche en symbole, marquée par la présence du président du Sénat, Pierre Ngolo, de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, du premier ministre Clément Mouamba, des corps constitués nationaux, des membres du Gouvernement et du corps diplomatique.



La tribune officielle

Tout a commencé par la levée de couleurs nationales, suivi de l'exécution de l'hymne nationale. Le vice-premier ministre Firmin Ayessa a, dans l'éloge de la République, centré son discours sur le travail. Pour lui, la République se résume sur le triptyque: «Unité, Travail, Progrès».

«Quelle que soit la dynamique unitaire, la dynamique de mobilisation que nous pouvons réaliser au sein de la communauté nationale, il est impossible de gravir les marches du progrès sans le travail de chacun et de tous. Le travail est donc la conséquence de notre unité et la condition de notre progrès. Le travail est essentiel... capital... dénominateur commun à toutes nos prétentions, à toutes nos ambitions, à toutes nos volontés de développement et de progrès», a-t-il déclaré. 60 ans au Congo, c'est l'âge de la retraite, après avoir servi par le travail. Et c'est aussi

le début du commencement du 3^e âge. L'âge de la sagesse, grâce à l'expérience accumulée par l'entremise des épreuves endurées le long de la vie. Après quoi, on se passe pour conseiller, référence, aide aux jeunes qui, le plus souvent, manquent d'expérience. Malheureusement, de l'avis d'un observateur, l'âge de la République du Congo est loin de refléter ne serait-ce que le comportement des matures.

Et pour cause, la fraude, la corruption, la concussion, le laxisme, la paresse... bref, les antivaleurs tant décriés par le président de la République et, qui mettent à mal le décollage économique du pays, peinent à être combattus.

Selon le vice premier ministre, rien qu'à voir ce qui a été réalisé pendant la période dite de «Municipalisation accélérée» des départements avec pour conséquences, la modernisation des chefs-lieux de



Les militants et sympathisants du MCDDI

département: érection des aéroports modernes, des voiries urbaines, des stades aux normes internationales, des milliers de kilomètres des routes bitumées reliant la plupart des chefs-lieux de département, et même au-delà des frontières congolaises, près de vingt mille kilomètre de fibre optique, le Congo a, sans nul doute, posé le socle de son développement. Pourvu que «ceux dont le rêve funeste, de diviser, balkaniser au profit de leur boulimie de pouvoir, en usant de vio-

lence, de manipulation, d'imposture, de diffamation, ne trouvent pas âmes naïves, complaisantes, prêtes à s'en faire l'écho».

Et d'ajouter: «Si les Congolais peuvent être animés par la ferme volonté de vivre ensemble et portés par la même vertu du travail, ils finiront par hisser la République aux cimes du progrès et de la prospérité».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Université Marien Ngouabi

L'intersyndicale a conclu un accord avec le Gouvernement

Après près de trois mois de grève, la situation semble se décanter à l'Université Marien Ngouabi. En effet, le premier ministre Clément Mouamba a reçu le collège intersyndical le 28 novembre 2018, à la primature. Au sortir de cette rencontre, les syndicalistes sont restés circonspects. Rien n'a été décidé, ni conclu. «Nous devons repartir vers la base pour décider, s'il faut oui ou non poursuivre la grève», a déclaré Philippe Kalla-Matondo qui conduisait la délégation de l'intersyndicale. Mais, dans l'après-midi, les choses sont allées très vite, les deux délégations se sont à niveau retrouvées sous la conduite du vice premier ministre Firmin Ayessa et un relevé de conclusions a été signé, exigeant la levée de la grève et la reprise immédiate du travail.



Le premier ministre et le collège intersyndicale

Les ministres Calixte Nyanongo, des Finances, et Anatole Collinet Makosso, de l'Enseignement primaire, ont également paraphé le relevé de conclusions dans lequel le Gouvernement s'engage à débloquent une enveloppe spéciale destinée à couvrir le paiement immédiat du salaire du mois

de juin 2018, le paiement des heures diverses dues au titre de l'année académique 2016-2017, le versement de la subvention de fonctionnement et d'une subvention spéciale pour l'organisation des examens. En outre, les deux parties se sont décidé de la poursuite des négociations avec le ministre de tutelle,

en vue du règlement des mois de salaires impayés et des heures diverses dues, le paiement régulier des salaires au même rythme que les agents de la Fonction publique, la levée de la grève et la reprise immédiate du travail, conformément aux mécanismes syndicaux. Les parties signataires s'engagent à respecter

les termes de leur relevé de conclusions qui a été conclu sans la présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua. La séance de travail a porté uniquement sur les revendications syndicales contenues dans leur déclaration du 6 septembre 2018.

KAUD

Editorial

Du front social

Le Congo semble bénéficier d'un alignement favorable des astres. La conjoncture économique est toujours exécrable; les tensions de trésorerie plus visibles que jamais et les institutions internationales ne nous accordent des (petits) crédits qu'en organisant des séances d'admonestation. Comme on le ferait pour le pire élève d'Afrique Centrale que nous sommes devenus. D'ailleurs, le Fonds monétaire international, désormais vu comme notre généreux sauveur, unique et altruiste, ne prend que les gants de la forme pour nous dire que nous ne sommes pas du tout bons en matière de gouvernance.

Sur le plan économique, donc, nous sommes les cancre de la région. Mais sur le plan social, les choses bougent. Et si nous n'étions pas tant habitués aux feux de paille et aux hirondelles d'un jour, nous nous mettrions franchement à applaudir. Car ce n'est pas tous les jours que le Gouvernement et les syndicats des enseignants signent une trêve qui signifie: reprise prochaine des cours à l'université et, peut-être, une année académique sauvée in extremis. Le gouvernement semble s'être montré réceptif aux exigences de l'Intersyndicale, et celle-ci a lâché du lest pour, enfin, mettre de côté les exigences les plus jusqu'au-boutistes. Chacun semble avoir sauvé la face.

Autre signe de décrispation certaines: le train se remet de nouveau à circuler entre Pointe-Noire et Brazzaville. Deux ans que les riverains du chemin de fer, surtout dans le tronçon Loutété-Brazzaville, n'entendaient plus le vrombissement caractéristique des locomotrices, et leurs cornages inimitables. Un «train de la paix», parti de Loutété, est même arrivé dans la capitale le 28 novembre, jour de célébration de la Fête de la République. Comme symbole d'unité à recouvrer, on ne pouvait rêver mieux. Comme volonté de s'attaquer désormais aux questions lancinantes du vécu congolais, on ne peut que marquer son accord. Pourtant, nous somme le Congo. C'est-à-dire le pays où il ne faut pas gratter profond ni attendre longtemps pour découvrir l'envers des décors, le contraire des mots lénifiants et des intentions les plus brillantes. Le Gouvernement veut désamorcer les crises sociales qui couvent ici et là. Mercredi, face aux enseignants, il a fait des promesses qui semblent aller dans le sens de ce qu'il faut. On se demande pourquoi cela a pris si longtemps pour «le paiement immédiat du mois de salaire de juin» ou le versement de la subvention de fonctionnement à l'université ! Et, à cette allure, faut-il attendre d'autres «cabrages» des enseignants (les étudiants, eux, attendent) pour dégelé le climat?

Mais qu'en sera-t-il demain? Comment notre université se sauvera-t-elle de la banqueroute si nous devons toujours agir par à-coups et sous la pression? Comment pourrions-nous assurer un avenir à ces milliers de jeunes qui attendent de terminer leurs études... pour attendre à la maison des parents un hypothétique emploi? Les parents sont des retraités sans pension ou des salariés sans salaire... Le train sifflera tant que les travailleurs seront assurés de toucher la plénitude de leurs traitements. Et qu'un illuminé ne s'avise pas d'attirer l'attention sur lui en dynamitant des ponts !

Sur un front «dégelé», combien en reste-t-il de figés en l'état, non médiatiques, et donc oubliés? Le Centre national de transfusion sanguine, le CHU, les retraités de la poste, les douanes et surtout les étudiants boursiers de l'étranger pourraient se rappeler à notre bon souvenir bientôt. Les enseignants de l'université semblent s'être fait entendre, mais le corps enseignant est riche de sa diversité: les enseignants volontaires, eux, rongent leur frein, un autre front chaud en perspective. Donc à traiter avec les mêmes rigueur et impartialité. Ou avec la même quiète méthode Coué.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Cour d'appel de Brazzaville

Fulbert Ibara devient expert immobilier agréé

Docteur ès Sciences économiques, commissaire-colonel des Forces Armées congolaises (FAC) à la retraite et manager général du Cabinet d'expertise immobilière (CEXI), Fulbert Ibara est désormais expert immobilier agréé auprès de la Cour d'appel de Brazzaville. La cérémonie solennelle de sa prestation de serment a eu lieu vendredi 16 novembre 2018 dans la salle d'audience de la Cour d'appel de Brazzaville. C'était sous le patronage du vice-président de cette Cour, M. Akondo-Ossengue, et en présence du bâtonnier du Barreau de Brazzaville, André François Quenum.



Fulbert Ibara prêtant serment

Je jure d'apporter mon concours à la Justice, d'accomplir ma mission de faire mon rapport et de donner mon avis en mon honneur et en ma conscience», telle est la formule du serment lue par M. Akondo-Ossengue. «Je le jure», a répondu, la main droite levée, Fulbert Ibara, qui exercera son ministère auprès de la Cour d'appel de Brazzaville et des juridictions de son ressort. «Je prends acte de votre prestation de serment et vous déclare immédiatement installé dans vos nouvelles fonctions d'expert immobilier agréé auprès des juridictions de la Cour d'appel de Brazzaville», a déclaré le vice-président de cette Cour. Dans son mot de circonstance, André François Quenum est revenu sur la portée du serment du néo-expert immobilier. «C'est un engagement qui est pris devant une juridiction, et donc devant l'expression d'un peuple. Tant il est vrai que le magistrat juge au nom du peuple. Il s'agit d'exercer sa profession et plus

particulièrement d'émettre son avis devant les juridictions, avec honneur et en toute conscience...La présentation qui a été faite de l'expert est très éloquente, mais permettez-nous de nous interroger sur ce que pourrait être véritablement le rendement auquel on s'attend. Oui, les connaissances universitaires, la pratique même dont il est auréolé pourraient normalement nous rassurer. Mais, de toute la formation reçue, un pan m'interpelle: la déontologie. Parce que lorsqu'on prête serment, en s'engageant à émettre des avis en toute conscience, cela implique, nécessairement, des éléments qui peuvent nous échapper, le moment venu», a-t-il dit. Et d'ajouter: «J'ai dit déontologie, parce qu'à un moment donné, il aura recours à sa conscience. Mais cette conscience, nous ne la voyons pas, on ne la perçoit pas, elle nous échappe, elle échappe donc à l'œil humain. Cette conscience est donc intérieure et puise, certainement, sa source, ses éléments nutritifs de ce qu'est

l'homme lui-même à l'intérieur. Parce qu'à un moment donné, en gros, il s'agira pour lui de déterminer la valeur vénale d'un immeuble. Dieu seul sait tout ce qui peut précéder...Il ne doit pas simplement s'inspirer de sa formation universitaire, mais également du côté moral qui fait de lui l'homme intègre (...). Dans une société où on parle de plus en plus aujourd'hui des antivaleurs, il serait souhaitable que notre expert puisse avoir la tête hors de l'eau... Que la déontologie soit le maître-mot de Monsieur l'expert. Qu'il se souvienne à chaque instant tout ce qu'il a appris et de ce qu'il aura expérimenté...» Des propos que M. Akondo-Ossengue a fait siens. «Même si la compétence est souvent justifiée par des diplômes ou leur équivalent reconnus par l'Etat, M. Ibara, la Cour aujourd'hui vous dit que, pour répondre à Monsieur le bâtonnier, votre mission principale, sinon votre objectif principal est de nous réaliser

des expertises fiables. Pour cela, vous devez donc parfaitement connaître le marché de l'immobilier. C'est donc autant vous dire que pour atteindre ce but, vous devez mettre à profit vos connaissances d'homme de terrain, et votre sens d'analyser, afin d'attribuer aux biens auxquels vous serez requis ou mandaté une valeur objective proche de la réalité, dans la mesure où vous pouvez aussi être désigné pour réaliser une expertise des fissures ou une expertise des malfaçons, ou encore une expertise avant achat d'un bien immobilier ou, ce qui est plus souvent le cas, une expertise en réception de fin chantier...», a-t-il affirmé. Avant de rappeler les conditions que doivent remplir l'expert immobilier: connaître parfaitement le marché immo-



Le nouvel expert immobilier agréé avec les membres de la Cour d'appel de Brazzaville

bilier, être impartial, observateur, etc. Et les sanctions qu'il encourt: «réputation malmenée, condamnation pénale, sanctions administratives: suspension d'activités, radiation de la liste d'experts agréés».

bilier, être impartial, observateur, etc. Et les sanctions qu'il encourt: «réputation malmenée, condamnation pénale, sanctions administratives: suspension d'activités, radiation de la liste d'experts agréés».

Né le 12 janvier 1957 à Brazzaville, Fulbert Ibara a occupé les fonctions de Chef de division administrative et financière à la Direction centrale des services de santé des Armées (1996-2001) et Directeur de la solde et des pensions de la direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale (2013-2017). Chargé de cours d'économie de la protection sociale à la Faculté des sciences économiques de Brazzaville, il a subi plusieurs formations dans le domaine immobilier et judiciaire: expertise immobilière valeur vénale au Centre National de l'Expertise (CNE) à Paris (France); administration de biens, gestion locative immobilière et comptabilité en gestion locative au Centre de formation professionnelle continue Action FIRST à Toulouse (France); conducteur des travaux en bâtiment à l'Organisme de Formation en Immobilier et Bâtiment (OFIB), Lemans (France); arbitrage et médiation dans l'espace OHADA par l'Ecole Régionale Supérieure de Magistrature (ERSUMA) à Pointe-Noire (Congo). Membre du Collège des économistes de la santé et de l'Association internationale des Lions clubs, il est Grand officier dans l'ordre du mérite congolais et Croix de la valeur militaire. Et auteur des livres: «Mes vérités sur l'environnement socio-économique du Congo-Brazzaville» (Editions Hémar, janvier 2012) et «L'assurance maladie universelle en République du Congo. Faisabilité, enjeux et perspectives (août 2017).

Véran Carrhol YANGA

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES			ANNONCE LEGALE N°326/2018/BZ-C		
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE			INSERTION LEGALE		
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE					
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE					
N° /MFB/DGID/DEFFD/DDIDB/BCHPF-BZ					
Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :					
N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
01	19580 du 16-10-18	Sect P13, bloc 139 ; Pile 2 ; Sup : 438,66m ²	ITER, RUE DELAMART MOUKONDO	4-BZV	LOUMOUAMOU Germaine et Enfants
2	19509 du 27-09-18	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 361,80m ²	VILLAGE IMPINI	POOL	ETOU cédril Reilles
03	19207 du 10-01-18	Sect -, bloc - ; Piles 9 et 10 ; Sup : 793,57m ²	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER MATARI)	9-BZV	NELDIKINGAR MADJIMTA Kalzeube
04	19601 du 25-10-18	Sect P9, bloc 84 ; Pile 12 (ex6) ; Sup : 262,97m ²	1, RUE BORDEAUX	4-BZV	Yves CASTANOU
05	19312 du 17-08-18	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 398,13m ²	KINTELE	POOL	OWOMA Félix Jacks
06	19654 du 29-06-18	Sect P7, bloc 74 ; Pile 15 (ex97) ; Sup : 162,19m ²	97BIS, RUE LOUOLO (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	NDEBA Esther
07	19227 du 26-02-18	Sect P13C, bloc 108 ; Pile 1 ; Sup : 867,07m ²	AVENUE MAYAMA	7-BZV	BIYOT Anaïs-Cindy
08	4259 du 12-04-18	Sect P4, bloc 66 ; Pile 12 ; Sup : 155,44m ²	61, RUE ZANAGA	4-BZV	KOUMBA Philomène
09	19208 du 10-01-18	Sect -, bloc - ; Pile 11 ; Sup : 397,76m ²	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER MATARI)	9-BZV	NELDIKINGAR MADJIMTA Kalzeube
10	19342 du 03-04-18	Sect P12, bloc 108 ; Pile 9 ; Sup : 303,54m ²	29BIS, RUE OLOMBO	6-BZV	IBARA ABIRA SANDE Assise
11	19576 du 15-10-18	Sect P3, bloc 102 ; Pile 7 (ex10bis) ; Sup : 205,09m ²	51BIS, RUE MBAKAS	3-BZV	ADELOU KARAMATOU
12	16963 du 25-10-17	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 2.700,69m ²	BILOLO (RUE BOUANDOU JULIENNE)	9-BZV	BOUANDOU Julienne
13	19768 du 30-07-18	Sect P-1, bloc 30 ; Pile 7 ; Sup : 144,67m ²	8BIS, RUE BAYAS (POTO-POTO)	3-BZV	YE YONGHUA
14	19277 du 05-02-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.984,84m ²	QUARTIER MANIANGA	6-BZV	MOUELE OTORA Iponga
15	17016 du 10-11-17	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 376,04m ²	BILOLO	9-BZV	ANDOYEBE HYDANG Ronelvie
16	19769 du 30-07-18	Sect P13, bloc 4 ; Pile 6 ; Sup : 401,49m ²	16, RUE MOBOACK	7-BZV	BOUNKITA Jean
17	9779 du 02-04-14	Sect -, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 212,44m ²	KINTELE	POOL	NINABEKA MASSALO Presley Jupsy
18	19739 du 24-07-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 505,18m ²	PK 45 (QUARTIER CAMPEMENT)	POOL	TSOWELA Claudio
19	9778 du 02-04-14	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 397,00m ²	KINTELE	KINTELE	NINABEKA MASSALO Presley Jupsy
20	9780 du 02-04-14	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup : 180m ²	KINTELE	POOL	NINABEKA MASSALO Presley Jupsy
21	19491 du 18-09-18	Sect P13, bloc 222 (ex 199) ; Pile 03 ; Sup : 337,83m ²	48, RUE MANA MOUKONDO	4-BZV	GASSAY Mathieu Sébastien
22	19589 du 18-10-18	Sect -, bloc - ; Pile 16 ; Sup : 210,00m ²	KINTELE	POOL	MAHINGAS Gady Destie
23	19396 du 12-04-18	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 1.251,95m ²	RUE NON DENOMMEE	9-BZV	DIMOU Fidèle
24	16875 du 20-09-17	Sect P13C, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 315,00m ²	RUE MOUKUYOU (LA BLAIDE)	7-BZV	KAREMERA Innocent
25	19609 du 26-10-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.008,56m ²	DJIRI PONT	POOL	ONGOBO NGALA Cécilia Fulgore
26	17170 du 28-12-17	Sect P7, bloc 16 ; Pile 1 ; Sup : 323,29m ²	10, RUE KIMPANDZOU (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MPILI Séraphin Ludovic
27	19457 du 05-09-18	Sect P9, bloc 63 ; Pile 09 (ex07) ; Sup : 317,50m ²	90BIS, RUE KINTELE	5-BZV	OBA Sage Bridelle
28	19458 du 05-09-18	Sect C1, bloc 109 ; Pile 14 ; Sup : 820,81m ²	QUARTIER 906 MANIANGA (MASSENGO)	9-BZV	NGALA NGAKOSSO Marie Brigitte
29	19285 du 16-03-18	Sect P4, bloc 82 ; Pile 13 ; Sup : 150,00m ²	46BIS, RUE BAKOTA	4-BZV	MOMBONDZA Grégoire Simplicie
30	19352 du 05-04-18	Sect -, bloc - ; Pile 28 ; Sup : 396,42m ²	KINTELE	POOL	KETA Destin Olivier Yannick
31	19767 du 30-07-18	Sect BF, bloc - ; Pile 7 ; Sup : 400,00m ²	AVENUE NON DENOMMEE	9-BZV	MANDOUNDOU née M'POLO Joséphine
32	12124 du 16-03-15	Sect P8, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 194,00m ²	30, RUE LOUOMO	4-BZV	YOMBO Jocelyne Nadège
33	19653 du 29-06-18	Sect -, bloc - ; Piles 5 et 6 ; Sup : 851,66m ²	KINTELE	POOL	NGASSAKY-DIT-LEMBAMA Samuel Quevin
34	12990 du 19-08-15	Sect D2, bloc 07 ; Pile 02 ; Sup : 362,49m ²	27, RUE BILONGUI (QUARTIER LA FRANTIERE)	4-BZV	MANDZOUA DANDOU Elisabeth
35	19526 du 01-06-18	Sect -, bloc - ; Piles 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ; Sup : 2.400,00m ²	KINTELE	POOL	ONDON Antoine
36	15875 du 28-12-16	Sect P16, bloc 38 ; Pile 6 ; Sup : 345,92m ²	32, RUE ANTONIO AGOSTINO NETO	6-BZV	NGATSEKE Yolande Henriette
37	19690 du 11-07-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 10.000,00m ²	NDIBOU	POOL	Association Benjamin Molosé (AET)
38	19553 du 10-10-18	Sect -, bloc - ; Pile 20 ; Sup : 317,57m ²	KINTELE-FLEUVE	POOL	MBOURANGON VIALA Lunishe Charline
39	7682 du 08-05-13	Sect P13, bloc 244 ; Pile 02 ; Sup : 389,56m ²	30, RUE VOKA (MOUKONDO)	4-BZV	MONDZILA Annie Solange
40	19666 du 09-11-18	Sect -, bloc - ; Pile 03 ; Sup : 3.600,00m ²	VILLAGE BAMBOU	POOL	LANDZE Edgard
41	19590 du 18-10-18	Sect -, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 198,00m ²	COMMUNE DE KINTELE (DJIRI MANIANGA)	POOL	DOUNIAMA Serouti Cacharel
42	5846 du 15-05-12	Sect U, bloc 96 ; Pile 13 (ex01) ; Sup : 729,56m ²	7, RUE NGAMBA	6-BZV	ZEZA Fortuné
43	19606 du 22-06-18	Sect K, bloc 94 ; Piles 01 à 10 ; Sup : 5.000,00m ² soit 1/2ha	QUARTIER N°07 (IMBOLOLOU)	CUVETTE	NGOMOT ELA NGOUMA Eude Félix
44	19275 du 13-03-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 21.432,87m ²	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	OKOUANGO Jean Célien
45	16438 du 19-05-17	Sect J, bloc 35 ; Pile 4 ; Sup : 371,97m ²	OCH Case C4-31 Moungali III	4-BZV	LOUMINGOU née TSAHA Thérèse

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 29 novembre 2018
L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio Tsowela

CFCO

De nouveau, le train a sifflé!

C'était une annonce de Clément Mouamba, en conseil des ministres le 26 novembre 2018. Il informait qu'un train marchandises était attendu à la gare ferroviaire de Brazzaville, le 28 novembre. Parole tenue, le train est bel et bien arrivé sous escorte militaire, après la réhabilitation des trois ponts détruits lors des événements du Pool, entre 2016 et 2017. Composé de onze wagons citernes, ce train transportant du carburant a été accueilli par Fidèle Dimou, ministre des Transports, en présence du directeur général du CFCO.

C'est dans une liesse totale que les agents du CFCO amassés le long du quai ont accueilli ce premier train marchandise escorté par la Force publique. L'ambiance était festive avec les vrombissements et les sifflements du train à l'entrée de la gare où attendait le ministre Fidèle Dimou. La joie des cheminots était grande, eux qui ont attendu deux ans durant, accumulant ainsi des arriérés de salaire.

Le trafic sur le chemin de fer était paralysé, suite à la destruction de trois ponts situés entre les localités de Kinkembo et Loulombo, dans le Pool, entre 2016 et 2017. Conséquence de la crise politique qu'a connu ce département, notamment les affrontements armés entre la Force publique et les ex ninjas Nsiloulous du Pasteur Ntumi. Leur réhabilitation a coûté la somme d'un milliard neuf cents millions de francs Cfa. Le Conseil des ministres espère que cette renaissance du CFCO sera définitive et « nous fera collectivement méditer sur le sens du bien et celui de la patrie », indique le compte rendu de la réunion. Pour le Gouvernement, ces des-

tructions ont obligé les pouvoirs publics, « dans un moment de difficultés financières connues de tous et de chacun, à reconstruire à grands frais les in-



Le ministre Fidèle Dimou et le Directeur général du CFCO

frastructures». A vrai dire, le trafic sur le CFCO est attendu pour début décembre 2018. Symboliquement, avec la célébration du 60ème anniversaire de la proclamation de la République, le 28 novembre dernier, un premier train marchandise transportant du carburant est arrivé à la gare ferroviaire de Brazzaville aux environs de 13 heures. « C'est une grande joie », a indiqué le



L'arrivée du train marchandises à la gare ferroviaire

qui renaît. « Nous le constatons d'ailleurs. C'est réellement l'épine dorsale de notre économie. Pendant 2 ans, les populations laborieuses ont souffert parce qu'elles ne pouvaient plus écouler leurs productions. Le pays a eu de la peine du point de vue de son économie, il y a eu un coup dur. Je pense qu'avec la relance du trafic sur le chemin de fer, l'espoir renaît. Et les choses vont redémarrer très vite », a indiqué le ministre qui est resté sceptique quant à la relance des trains voyageurs. « Elle sera imminente », s'est-il contenté de dire.

Interrogé, un des cheminots a reconnu que c'était dur pour eux, « C'est une grande joie. Je ne saurai vous dire à quand la reprise normale. C'est la direction d'exploitation qui fera un plan de trafic. Ça ne saura tarder », a-t-il lâché.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Affaires détournements de fonds à la CRF

Les avocats des trois collaborateurs du ministre Ouosso montent au créneau

L'affaire défraie la chronique. Il s'agit d'un détournement de fonds à la CRF qui implique trois collaborateurs d'Emile Ouosso, ministre du Travail et de la sécurité sociale à l'époque. Placés en détention avant d'être remis en liberté, ces collaborateurs sont la cible de certains journaux. Leurs avocats représentés par maître Mathias Chichportich, du barreau de Paris, sont montés au créneau. Au cours d'un point de presse qu'il a organisé le samedi 24 novembre 2018 à Brazzaville, il a rappelé qu'une information judiciaire pour diffamation publique était en cours au cabinet du doyen des juges d'instruction contre les « auteurs et complices de ces publications diffamatoires ».

Cette procédure judiciaire a été initiée à la suite d'un rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude qui, selon les avocats, s'est contentée d'instruire un « procès médiatique sans le moindre élément de preuve tangible ».

Dans le communiqué rendu public au cours de ce point de presse, les avocats se sont réjouis du fait qu'aucun reproche d'enrichissement personnel, ni du ministre ni de ses collaborateurs ne figure à la procédure.

Pour eux, leurs clients n'ont eu de cesse d'apporter tous les éléments d'explication nécessaires, chiffres à l'appui, rappelant notamment: qu'aucun enrichissement personnel ne leur était reproché; que la

Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) bénéficiait d'une totale autonomie juridique et de gestion; que leur action s'était limitée à rationaliser le fonctionnement de la CFR».

En attendant que la Justice tranche sur cette affaire, les avocats soulignent qu'une information judiciaire pour diffamation publique était en cours au cabinet du doyen des juges d'instruction. « Elle conduira à poursuivre les auteurs et complices des publications diffamatoires », ont-ils indiqué.

Dans le respect de l'indépendance de la Justice congolaise et de ses procédures, ces avocats ont fait savoir qu'ils seront attentifs à ce que les actes d'instruction à venir soient fondés sur des éléments objectifs de preuve



Me Mathias Chichportich

et non sur des « affirmations péremptoires ».

Ils veilleront également à empêcher toute tentative d'instrumentalisation de cette affaire afin que le droit et la justice priment sur les ambitions politiques », ont-ils laissé entendre, tout en livrant un double message: « Un mes-

sage de confiance envers les autorités judiciaires du Congo qui nous ont accueillis et un message de fermeté face aux publications diffamatoires relayées par de prétendus organes de presse ».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Fable imaginaire du Père La Fontaine pour un FMI-Congo (F.C.)

La cigale ayant chanté tout l'été se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue... La fourmi n'est pas préteuse C'est là son moindre défaut... Je ne prête qu'aux prêteurs, pas aux danseurs eh bien dansez Maintenant.

André MATONDO-KUBU TURE

Coup d'oeil en biais

Travail bâclé sur l'avenue Ngamaba à Mfilou-Ngamaba

Nous sommes en pleine saison de pluies. Donc, il pleut abondamment. Alors, comment peut-on penser boucher les nids de poule et ornières avec de la terre jaune et des blocs de pierre? Il a suffi d'une ou deux pluies pour que l'érosion reprenne droit de cité sur un côté de la chaussée de l'avenue Ngamaba (à partir du rond-point Mouhumi en allant vers la mairie de Mfilou-Ngamaba) transformé en une vasière impétueuse.

A Dragages, le prix du poisson varie selon la tête du client

Les vendeuses de poisson du marché Dragages, à l'entrée de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, sont certainement uniques en leur genre. Comme les vendeurs des autres marchés, elles aspergent d'eau les poissons frais pour les faire luire et parfois les badigeonnent de sang frais pour les faire paraître toujours frais. L'astuce qui les distingue des autres est l'utilisation de la balance humaine. Quand le client demande le prix d'un poisson frais, elles le prennent dans leurs mains et le soupèsent avant de déterminer ce prix. A la tête du client.

Géniale idée pour se frayer le passage

Un fait inédit a fait marrer les passants lundi 26 novembre 2018 sur le tronçon de route Rond-point Camp GPC-Rond-point Mouhumi à Mfilou-Ngamaba, dans le septième arrondissement de Brazzaville. Un embouteillage avait ralenti la circulation automobile. Des conducteurs échangeaient des propos parfois indécents. Un taximan a alors ouvert la portière, est descendu, s'est mis debout, a sorti de sa poche un sifflet et s'est mis à siffler. Les autres automobilistes qui ne le voyaient pas se sont écartés légèrement sur le bord du trottoir pour le laisser passer. C'est après seulement que les autres ont réalisé qu'il ne s'agissait pas d'un policier, mais d'un conducteur comme eux!

Vœu exaucé au jardin du CHU de Brazzaville?

Apparemment, La Semaine Africaine a été entendue. On a commencé à tondre les espaces verts situés à la devanture du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). C'est peut-être le début des travaux d'entretien des jardins de cet établissement sanitaire. Seulement voilà: les fleurs et plantes ornementales ne sont pas encore taillées.

Des ministres taxés de champions de fausses promesses

Selon le témoignage d'un sans-emploi sorti d'une école de formation publique, deux ministres avaient promis monts et merveilles aux diplômés sans emploi, sans réaliser leurs promesses. L'un avait déclaré que le plus cadeau qu'il leur offrirait bientôt était le recrutement des jeunes. C'était avant l'élection présidentielle de 2016. L'autre avait promis de démissionner si les derniers textes de recrutement n'étaient pas publiés avant le 31 décembre 2016. On attend toujours!

Abonnement à perte aux bouquets Canal + et Star Times

Plusieurs toits de Brazzaville portent une antenne parabolique, voire deux. Question pour les téléspectateurs de s'arrimer à la modernité et suivre l'actualité internationale (politique, économique, sportive ou culturelle), avec une qualité irréprochable de l'image. Malheureusement, à cause des délestages de l'ex-SNE, la plupart des toits sont plongés dans le noir la nuit, aux heures de pointe. Et cela parfois pendant plusieurs jours. Si les abonnés nantis pallient ce désagrément en usant de groupes électrogènes pour éviter d'être sevrés des nouvelles du pays ou de l'étranger, la plupart vivent au rythme des délestages opérés sans programme précis. Ainsi certains clients ne bénéficient des images que pendant 15 ou 20 jours, alors qu'ils ont payé un abonnement mensuel, donc 30 ou 31 jours.

Ces doigts qui jonglent avec les pièces de monnaie

Certains commerçants étrangers profitent de l'obscurité et jouent sur la naïveté et l'empressement des clients quand il s'agit de leur rendre la monnaie. Ils y glissent parfois des pièces de 100 Francs CFA de la CEDEAO (Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Un citoyen l'a appris à ses dépens à Mfilou-Ngamaba. Il ne s'en est rendu compte que lendemain matin. Les clients sont avertis: attention!

Agressions et assassinat à Massina: la police et la gendarmerie doivent ouvrir les yeux

Il faut encore déplorer des agressions et des assassinats dans notre ville-capitale, Brazzaville, qui essaie de retrouver pourtant une vie calme et paisible. En effet, il y a quelques jours, un jeune homme de 36 ans, Roslan Tamba, a été poignardé par un groupe de bandits non identifiés à Massina, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. L'infortuné a été conduit à l'hôpital, mais n'a pas survécu à ses blessures. Samedi 24 novembre, toujours à Massina, un ancien commissaire de police retraité, Claude Tchitembo, a été agressé. Il a été évacué au CHU où sa vie n'est plus en danger. Comme on peut le constater, malgré les efforts déployés par la Force publique, il y a encore trop d'éléments incontrôlés qui sement la mort dans le pays.

Fondation UBA

Aider les jeunes à découvrir les métiers de la banque

La Fondation UBA a organisé vendredi 23 novembre 2018 une journée d'apprentissage dénommée «Each one teach one», en français «Chacun enseigne à l'autre» à l'endroit des élèves de terminale de 3 écoles: Delta «Le Bambino», Anne-Marie Javouhey et Révolution. But de cette journée: présenter les métiers de la banque et susciter des vocations.



Les élèves avec les responsables d'agences de la banque

United Bank for Africa (UBA) s'est engagée à être une entreprise socialement responsable et un modèle pour toutes les entreprises en Afrique. Elle est devenue la première banque du Nigeria à créer une fondation: La Fondation UBA. Celle-ci s'engage dans le développement socio-économique des communautés dans lesquelles la banque exerce, en se concentrant sur les domaines de l'environnement, de l'éducation, de l'autonomie économique et des projets spéciaux.

Les questions des élèves se sont focalisées sur comment fonctionne une agence bancaire? Quelle est le parcours scolaire qui y amène? Quel est le rôle d'un chef d'agence? Chancel Mbemba, chef d'agence de Bacongou-Makélékélé à UBA, a répondu aux élèves. «La banque est tout un métier. Nous voulons susciter des vocations en vous. Nous aidons les personnes à s'orienter aux métiers de la banque. Avant d'intégrer la banque, il faut chercher de l'emploi. Quand vous avez une opportunité, vous devez aimer votre métier, le faire avec beaucoup d'amour et de professionnalisme. La vie professionnelle a beaucoup d'enjeux. Il faut avoir de l'ambition et c'est à partir de cette ambition que vous allez bâtir votre avenir». Pour accéder aux métiers de la banque, les élèves peuvent suivre les formations en gestion, en comptabilité, en économie, et en droit des affaires, a-t-il ajouté. Dans la même optique, Fallone Ndengue, cheffe d'agence Poto-Poto, a souligné: «Toute personne désirant travailler en banque doit être intègre et discrète, parce que nous sommes soumis au secret professionnel. Une agence bancaire est le point focal de la relation avec un client. Dans les agences, on y trouve le service de l'accueil, les commerciaux, le chargé de la relation clientèle. Nous avons un rôle de conseil. Les agences sont gérées par les directeurs d'agences».

«Tout ce qui travaille en banque ne travaille pas en banque, parce qu'ils ont commencé dans une institution avant. En ayant fait vos études de base correctement, vous aurez des capacités de vous adapter et d'apprendre le métier de banquier, ce métier s'apprend en banque. La banque gère les entreprises et les personnes physiques», a expliqué Bob Carden Bouba, directeur électronique UBA Congo.

«Après mon baccalauréat, mon rêve est de faire télécommunication. Avec tout ce que je viens d'écouter, je veux bien me focaliser sur l'informatique afin de faire une programmation des données dans une banque», a confié Christian Ogounchi, élève en terminale à l'école le Bambino.

Dominique Mambila, elle aussi élève au Bambino, s'est dite satisfaite d'avoir toutes ces informations. «J'aimerais être caissière pour donner du crédit aux clients. Je veux réaliser ce rêve». A noter que UBA Congo a débuté ses opérations en République du Congo en juillet 2011. Elle compte à ce jour dans son réseau sept agences, quatre à Brazzaville et trois à Pointe-Noire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

IN MEMORIAM

2 décembre 1981-2 décembre 2018

En ce 37^e année de ton rappel à Dieu, très cher frère, papa, oncle, grand-père N'KOUKA MILANDOU Victor. Même l'usure du temps n'a pas altéré les souvenirs encore vivaces dans nos mémoires et dans nos consciences de ta digne vie et de ton sens élevé de la raison. Malgré ton immense vide, nous avons toujours une pensée pieuse et profonde en ta mémoire.



Qui me répondra?

Les billets mutilés et les pièces déformées ne doivent plus être en circulation selon les normes de la Banque centrale. Malheureusement au Congo, ils sont toujours utilisés dans les échanges commerciaux. Est-ce par ignorance?

Ph. B. (Loua-Kibina, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Corps des jeunes volontaires de l'Union Africaine Promouvoir les valeurs du panafricanisme et le leadership des jeunes

Démarrée le 19 novembre 2018 à Brazzaville, la formation pré-déploiement de la 9^e promotion du Corps des jeunes volontaires de l'Union Africaine prend fin ce vendredi 30 novembre.

Cent jeunes, issus de plus de 42 Etats membres du continent africain et de la diaspora, ont convergé à Brazzaville pour s'embarquer dans une expédition devant les conduire au service désintéressé en faveur de l'Afrique.

Dans le cadre de la préparation de leurs déploiements, du 19 au 30 novembre 2018, 100 jeunes Africains, dont 15 Congolais (sélectionnés par recrutement compétitif), pressentis volontaires de l'Union Africaine, participent à une formation obligatoire d'orientation et d'évaluation. Une formation ayant pour objectif de les préparer à leur rôle d'ambassadeurs de l'UA et de renforcer leurs capacités panafricaines d'orientation et de leadership.

Contrairement aux années précédentes, cette année, l'UA a décidé de sélectionner et former 200 jeunes Africains qui seront déployés en 2019 en Afrique, dans un pays autre que leur pays d'origine, au siège de l'Union Africaine, à Addis-Abeba, dans les Etats membres et dans les organismes des Nations Unies. Mieux comprendre le Corps des jeunes volontaires de l'Union Africaine

Le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine a été approuvé lors de la 16^e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine en 2010 par les chefs d'Etat et de gouvernement africains qui avaient déclaré le volontariat professionnel des jeunes comme un moyen efficace d'au-

tonomiser les jeunes et avaient recommandé à la Commission de l'Union africaine de créer le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine. Le programme AU-YVC (African Union Youth Volunteer Corps) a été officiellement lancé le 1^{er} décembre 2010 à Abuja, au Nigeria, en présence des Etats membres, des partenaires et des jeunes Africains.

Le programme AU-YVC est donc un programme continental qui recrute, forme et déploie de jeunes professionnels à travers le continent, afin de promouvoir les valeurs du panafricanisme et le leadership des jeunes à travers le volontariat.

Autrement dit, le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine est l'une des initiatives de l'UA visant à promouvoir la participation des jeunes, le renforcement de leurs capacités et leur autonomisation par le biais d'échange de services et de compétences animés par la philosophie du panafricanisme et du leadership des jeunes.

Le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine assure la promotion du volontariat pour améliorer le statut des jeunes en Afrique en tant qu'acteurs clés dans la réalisation des objectifs de développement de l'Afrique en renforçant leur participation à l'élaboration des politiques, ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre des actions pertinentes dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

L'Afrique que nous voulons, elle rassemble les personnes pour partager des compétences,



Ces jeunes sont des ambassadeurs de l'UA

des connaissances, la créativité et l'apprentissage pour construire un Continent plus intégré, prospère et pacifique dirigé par ses propres citoyens et représentant une force sur la scène internationale.

Le programme des jeunes volontaires recrute et forme ainsi des jeunes professionnels âgés de 18 à 35 ans provenant des cinq régions de l'Afrique et de la diaspora pour travailler pour une durée de 12 mois dans leurs domaines d'expertise respectifs dans un Etat membre de l'Union africaine autre que le leur.

Les domaines prioritaires de déploiement du Corps des jeunes volontaires comprennent: l'éducation, l'entreprenariat des jeunes, l'agriculture, la santé, le renforcement des capacités institutionnelles, l'intégration des jeunes, l'information et la communication, la reconstruction post-conflit et la consolidation de la paix.

En effet, il est intéressant de constater que les jeunes de moins de 35 ans représentent 65% de la population africaine. Cependant, avec 200 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans, l'Afrique étant le continent le plus jeune de la pla-

nète avec, malheureusement, un taux de chômage desdits jeunes deux fois supérieur à celui des adultes, le Corps des Jeunes volontaires de l'Union africaine est une solution idoine qui offre une expérience professionnelle considérable et permet aux jeunes de devenir des consommateurs actifs qui prennent également part aux processus de prise de décision et contribuent à la croissance économique de l'Afrique.

En somme, Programme de création d'emploi et d'acquisition d'expérience professionnelle, le Corps des jeunes volontaires de l'Union Africaine est un grand capital pour le Continent, en termes de consommation et de production potentielle.

Sincères remerciements à la République du Congo qui abrite la 9^e Session et nous osons espérer que tous les 15 jeunes Congolais ayant suivi ce programme seront déployés. Vive l'Afrique! Vive l'Union Africaine! Vive la République du Congo!

Chancelle BILAMPASSI MOUTSATSI (Staff de l'Union africaine)

Agriculture

Relancer les activités agricoles pour réduire l'insécurité alimentaire dans le Pool

Le ministre d'Etat, Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche a lancé récemment deux projets destinés à la reprise des activités agricoles dans le département du Pool, pour contribuer à la restauration des moyens de subsistance et à la résilience des populations affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Mme Suze Percy Filippini, représentante de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) était présente.

C'est la FAO qui, par deux projets, notamment l'appui d'urgence à la relance de la production agropastorale et halieutique et l'appui au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du département du Pool, a lancé ce programme. Il vise à rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables ; à réduire la pauvreté rurale, à favoriser la mise en place des systèmes agricoles et alimentaires ouverts et efficaces, ainsi qu'à améliorer la résilience des moyens d'existence face aux catastrophes.

Ces projets permettront aussi de lutter contre la faim, la malnutrition et réduire l'insécurité alimentaire dans le département du Pool. Les populations bénéficieront d'un accompagnement de la FAO. Ce lancement s'inscrit dans le cadre des directives des plans

des réponses humanitaires et de relèvement 2018 du Congo qui prévoit dans son volet sécurité alimentaire et nutritionnelle de développer la production agricole.

«La fragilité des systèmes alimentaires face aux situations de crise expose souvent les populations rurales aux troubles alimentaires et à la privation de nourriture. Cette impuissance alimentaire des populations est parfois associée à la faible résilience des systèmes de production agropastorale. Cependant, l'aide alimentaire devient le seul recours de survie pour les actifs agricoles dépourvus de leurs facteurs de production», a rappelé Henri Djombo.

La représentante de la FAO, Mme Suze Percy Filippini, a indiqué que l'organisme onusien avait initié ces deux projets dans le cadre de l'assistance qu'il porte au Gouvernement congolais pour faire face aux



Relance de l'agriculture au Pool

urgences dans le Pool et porter assistance aux populations vulnérables.

Elle a indiqué que la priorité majeure était l'approvisionnement en semences et en intrants agricoles de qualité avant la prochaine saison pour assurer la production et des récoltes de cultures vivrières suffisantes afin d'avoir le plus d'impact sur la sécurité alimentaire.

«La FAO entend concentrer son intervention au niveau des districts de Mindouli, Goma-Tsé-Tsé, Kindamba, Vindza, Kimba et de Mbandza-Ndoundga. Cette intervention intégrera l'approche sensible au genre, l'approche chaîne de valeur, la

gestion durable des ressources naturelles et l'approche écosystémique de la pêche et de la pisciculture qui ont contribué à améliorer la sécurité alimentaire et à renforcer la résilience des populations dans le contexte similaire», a-t-elle indiqué.

L'intervention vise également à restaurer les biens productifs pour une meilleure résilience. A l'issue de la cérémonie de lancement des projets, les deux parties ont signé des documents d'engagement. La représentante de la FAO a remis un échantillon de matériel agricole au ministre de l'Agriculture.

A.N'K-K.

Gabon

Ali Bongo en convalescence au Maroc

Le président gabonais Ali Bongo a quitté l'hôpital du roi Fayçal de Riyad, en Arabie saoudite où il était admis depuis plus d'un mois, mercredi 28 novembre dernier. La présidence de ce pays garde toujours un mystère sur la cause exacte de la maladie du dirigeant gabonais. Le gouvernement de son côté a affirmé que la convalescence au Maroc sera courte car le chef de l'Etat, d'après l'exécutif, devrait reprendre très rapidement le travail dans les tout prochains jours.



Ali Bongo

Après des semaines d'incertitude, le président Bongo va mieux et va poursuivre sa convalescence à Rabat la capitale

du Maroc, a affirmé Sylvia Bongo-Ondimba, la première dame du Gabon cette semaine. Selon elle, ce transfert vers le Maroc a été rendu possible grâce à l'améliora-

tion très significative de l'état de santé du président. Elle ajoute que celui-ci va mettre à profit cette brève période de convalescence pour recouvrer ses pleines capa-

cités physiques et travailler sur les dossiers prioritaires. Selon une source proche du palais présidentiel, Ali Bongo aurait demandé au secrétaire général de la présidence, à son directeur de cabinet, son chef de protocole et au porte-parole de cette institution de le retrouver rapidement à Rabat pour travailler sur les dossiers urgents. En revanche, la présidence réitère que «le chef de l'Etat se porte mieux et a recouvré tous ses automatismes habituels». Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Guy Bertrand Mapangou a également confirmé qu'Ali Bongo allait mieux et se rendrait en convalescence au Maroc.

Des mots qui remettent en cause la version initiale d'un simple malaise. Depuis l'hospitalisation d'Ali Bongo le 24 octobre dernier, la communication de la présidence s'est caractérisée par une quasi-absence d'informations, entretenant le doute chez de nombreux Gabonais. L'annonce n'a pas suffi à rassurer les Gabonais qui réclament des images, des preuves de vie de leur président. De l'avis de certains opposants, la Cour constitutionnelle du Gabon a violé la Constitution en s'arrogeant les pouvoirs d'y ajouter un aliéna sans au préalable consulter le peuple.

**Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU**

Centrafrique

La banque russe VTB aurait-elle fait rêver les Centrafricains?

Deuxième groupe bancaire russe, VTB, a attribué par erreur un prêt de plus de 800 milliards de roubles (10,5 milliards d'euros) à la République centrafricaine, a précisé l'institution financière en réponse aux révélations de plusieurs médias. Ce montant représente près de six fois le Produit intérieur brut (PIB) annuel du pays. La banque a ensuite publié sur son site le rapport corrigé, dans lequel le prêt initialement destiné à la Centrafrique a été rajouté au passif de Chypre, important lieu d'affaires pour les Russes dont le montant s'élève désormais à 13,6 milliards d'euros.

A Bangui, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement centrafricain, Maxime-Ange Kazagui a affirmé ne pas être «officiellement au courant



Le président centrafricain et le ministre russe des Affaires étrangères

d'un quelconque transfert». Il a rappelé que «la Centrafrique possède un budget de 400 millions d'euros» et travaille avec le Fonds monétaire international (FMI). Cette nouvelle a provoqué une pluie de sarcasmes dans l'opinion. La Russie a récemment investi tous azimuts en Centrafrique, qui est une ancienne colonie française, notamment dans la formation de l'armée et la diplomatie pour parvenir à des accords de paix avec les groupes armés. Moscou a aussi livré des armes à Bangui, après avoir obtenu une exemption à l'embargo de l'ONU.

A ce jour en Centrafrique, la quasi-totalité du pays vit sous la coupe de groupes armés. Il y a quelques jours, ces groupes ont encore endeuillé le pays avec le massacre d'Alindao qui a été l'un des plus meurtriers depuis le début de la crise centrafricaine. Un massacre condamné fermement par la haute hiérarchie de l'Eglise catholique.

Le réarmement des Forces armées centrafricaines (FACA) par la Russie, et la levée de l'embargo sur les armes imposé au pays depuis 2013 sont des demandes anciennes des autorités de Bangui. Dès 2014, Catherine Samba-Panza, alors présidente de transition plaiderait en ce sens. «Des mon éléction, j'ai demandé le réarmement de nos militaires, de nos gendarmes et de nos policiers. Mais j'ai été confrontée à un refus poli de la part du Conseil de sécurité des Nations unies», déclarait-elle en mars 2014, dans un discours à la nation, affirmant par ailleurs: «Je m'emploie tous les jours à convaincre nos partenaires extérieurs».

Azer ZATABULI

ONU/RDC

Un rapport des enquêteurs onusiens fait débat au sein de l'organisation

Des milliers de pages de documents confidentiels des Nations unies, relatifs à l'assassinat de deux experts mandatés par le Conseil de sécurité, accablent la République démocratique du Congo. Michael Sharp et Zaida Catalan y avaient été chargés d'enquêter sur les violences. Les documents portent sur les pistes et options levées par les enquêteurs ainsi que les multiples entraves qu'ils ont rencontrées entre mars 2017 et septembre 2018. Ces documents révèlent l'existence d'un tiraillement au sein du système onusien entre la recherche de la vérité et une certaine réalpolitik.



Les forces de l'ONU ne font pas bonne presse en RD Congo

Dans son rapport «Congo Files», le Comité d'enquête pointe la culture du secret des experts dans leur travail qui pourrait avoir inhibé leur volonté à solliciter une assistance en matière de sécurité. Depuis 2003, l'ONU a décrété un embargo sur les armes en RD Congo et nomme chaque année des experts indépendants chargés d'enquêter sur les exactions, leurs auteurs et les Etats qui les soutiennent. Pour les familles des victimes comme pour plusieurs cadres de la Mission de l'ONU dans le pays, la MONUSCO, qui ne s'expriment que sous couvert d'anonymat, ces conclusions ont des airs d'insultes posthumes destinées à cacher la vérité. Dans le document audio de leur conversation, le patron du Comité d'enquête dénigre sans ambages les membres de la police de l'ONU, l'UNPOL: «La plupart d'entre eux sont originaires de pays africains. Ce ne sont pas des enquêteurs criminels bien formés».

A Goma, dans le Nord-est de la RD Congo, l'ex-chef rebelle, Ntabo Ntaberi Sheka, a comparu devant le tribunal militaire le mardi 20 novembre dernier. C'est le premier pro-

cès du genre dans ce pays où la plupart des régions sont souvent victimes d'attaques régulières des rebelles. L'accusé semblait incapable et n'avait plus l'allure d'un chef rebelle sanguinaire qu'il avait il y a quelques mois. Sheka est accusé d'avoir commis des crimes de guerre en 2010 dans les villages de la région. La justice congolaise lui reproche entre autres, d'avoir commis avec ses miliciens, des violences sur au moins 387 femmes. L'ex-rebelle a demandé le report du procès qui a été renvoyé pour 10 jours. L'armée congolaise a lancé un appel aux rebelles qui se trouvent encore cachés dans des forêts pour se rendre.

«Pour tous ceux qui croient qu'en restant dans la forêt ils vont mettre à mal la sécurité de notre peuple et la quiétude de notre population, qu'ils sachent qu'à partir de ce procès, ils risquent de se trouver dans le même cas que leur chef», a déclaré le major Guillaume Njiké, porte-parole des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Le procès de Sheka et de ses co-accusés devrait durer plusieurs semaines. Sa milice, elle, s'est trouvée un nouveau chef et est toujours active dans le Nord du pays.

**Brunel NDONGO
(Stagiaire)**

Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois	Retrait sur place: 15.600	Autres pays d'Afrique
	Expédié: 23.400	96 Euros
1 an		192 Euros
	Retrait sur place: 31.200	Europe
	Expédié: 46.800	96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«KS SERVICES»

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Quartier Boscongo, à côté du Lycée Victor AUGAGNEUR, Centre-ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA
POINTE-NOIRE/REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du deux novembre deux mil dix-huit, enregistré le douze novembre de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Centre, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «KS SERVICES SARL», au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION), dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Boscongo, à côté du Lycée Victor AUGAGNEUR, Centre-ville, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- Assistance technique on/offshore;
- Mise à disposition du personnel qualifié;
- Formation professionnelle auprès de tout public;
- Fourniture des EPI;
- Import- Export;
- Commerce général: vente des véhicules, matériaux de construction, appareils électroménagers et électroniques;
- Dépôt et débit de boisson alcoolisée

et non alcoolisée;

- Vente des produits cosmétiques et alimentaires;
- Prestation de services on/offshore.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Madame Armelle Inès SAMBA-NSONA est nommée Gérante de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM CG/PNR/18 B 418.

Pour avis

**Maitre Noël MOUNTOU
NOTAIRE**

Semaines sociales de France

Sous ses cheveux blancs la vieille dame est toujours belle et pleine d'espérance

Un séjour obligé fin novembre dans la capitale française m'a donné la chance de participer à une session remarquable des Semaines Sociales de France (SSF) les 2,3 et 4 novembre 2018 à Nogent-sur-Marne dans le diocèse de Créteil, dans les locaux du lycée catholique Albert de Mun.

Depuis plusieurs années déjà, SSF s'est avisée de ce que dans les moments de ruptures que connaît notre monde une institution plus que centenaire ayant traversé outre les deux guerres mondiales tous les épisodes de révolutions technologiques, culturelles, politiques économiques et sociales du XX^e siècle ne pouvait manquer de s'interroger sur sa capacité actuelle de remplir sa mission de contribuer de manière significative à l'évolution économique et sociale de son pays.

Cette exigence impliquait celle de réfléchir à ce que l'on appelle le «christianisme social» (comme s'il pouvait exister un christianisme qui n'aurait pas une dimension sociale!)

Cette réflexion engagée depuis plusieurs années déjà a débouché en novembre 2018 sur une session différente du format habituel. Au lieu de suivre un programme de conférences de haut niveau sur un thème d'actualité, («L'Europe», «L'éducation», «Religions et cultures», «L'homme et les technosciences», «Réinventer le travail», «Hommes et femmes») les participants ont été invités à se réunir en ateliers autour d'une trentaine de personnes témoignant de

leurs engagements sociaux d'aujourd'hui dans leur extrême diversité et leur respective pertinence.

La liste de ces ateliers est à elle seule un chant d'espérance. J'ai pu en suivre deux. D'abord celui du promoteur d'un réseau d'une vingtaine d'écoles de banlieues affrontant avec succès les défis culturels et sociaux des zones réputées difficiles, grâce à des projets éducatifs innovants, à des chaînes locales de solidarité efficaces et grâce à l'indispensable implication des municipalités concernées. En second lieu j'ai pu écouter un philosophe parvenant au prix d'une grande patience et d'une écoute attentive à s'intégrer à une équipe de chercheurs, «matérialistes» par méthode, travaillant à implanter dans le cerveau humain une puce électronique. Si matérialiste que l'on soit, il y a un moment où il faut mettre des mots sur les choses que l'on découvre, que l'on modifie et que l'on offre à la société. Et là la technoscience doit recourir à la philosophie. Faute de quoi le non-dit ou le mal-dit déboucherait sur le non-droit et la technologie sur l'inhumain.

Dependant des dizaines d'autres ateliers se tenaient à tous les étages de l'établis-



Père Christian de La Bretesche

sement. Le promoteur auprès des collectivités locales d'un concept de la commune accueillante aux anciens a tenu son atelier. Une variété d'associations spécialisées dans l'accompagnement des mutations institutionnelles en charge de la transition énergétique. Des artistes musiciens offrant aux écoles ou aux exclus des parcours d'apaisement psychologique et de santé mentale... Une association culturelle au service de la mémoire des familles endeuilées; «Savoir d'où l'on vient pour mieux choisir où l'on va»... Un animateur de radio promoteur de toutes les formes de bénévolat... Une variété d'appuis à l'insertion économique par l'initiative intégrant des formes diverses de bénévolat au service de l'auto emploi. Toutes les formes d'accueil des immigrés... Les cafés-espaces-d'accueil ciblés au service de l'insertion éco-

nomique ou remèdes aux solitudes des isolés... Des centres spirituels innovants au service de l'ouverture et de la fraternité... Des centres de formation sur l'engagement dans la cité... Des consultants puisant dans la pensée sociale chrétienne pour conseiller les entreprises... Des expériences de colocations... et je n'ai pas tout dit! Le mot clé de cette remarquable diversité c'est le mot «relation». Relations à promouvoir entre les gens; le service des «relations» humaines; le mot «chrétien» par excellence.

Inspirés par tous ces beaux témoignages, et instruits par quelques communications sur l'histoire et l'actualité du christianisme social, les participants ont été renvoyés dans les étages pour participer à des ateliers répartis sur quatre axes: L'ouverture des SSF à l'international, la transmission des SSF aux nouvelles générations, aux jeunes, les nouveaux outils de la communication et le ressourcement spirituel du christianisme social. Chacun ayant choisi son axe, les ateliers sont repartis dans les étages pour concevoir des projets d'actions qui seraient de nature à élaborer la feuille de route de la refondation de la SSF, et de lui ouvrir de nouveaux chemins à la rencontre du siècle nouveau.

Les nouveaux dirigeants des Semaines Sociales de France sont des femmes et des hommes encore jeunes dans la

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Année pastorale 2018-2019

Du 28 novembre au 2 décembre 2018: 47^e Assemblée plénière;
Du 3 au 9 décembre 2018: retraite spirituelle des évêques à Liambou;
Du 28 avril au 2 mai 2019: session pastorale;
Du 22 au 29 juillet 2019: célébration du jubilé d'Or du SCEAM (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar) à Kampala, en Ouganda.

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses Profitez-en!

force de l'âge. Pour mettre en situation de dialogue et de créativité plus de 500 personnes dont la plupart étaient déjà vaillamment entrés dans le troisième âge après des années de fidélité aux Semaines sociales, ils ont fait appel à des amatrices professionnelles qui n'ont pas ménagé nos cheveux blancs. Les anciens ont joué le jeu. Plus de 50 esquisses de projets sont sorties de nos ateliers avec la participation de tous. Affichés dans le gymnase du lycée Albert de Mun après la messe du Dimanche, nos projets avaient fières allures. Ils étaient fondés sur l'expérience de vies militantes, et pleins

de l'espérance et de la foi en l'avenir de chrétiens toujours en tenue de service. Le dernier acte de la rencontre a permis à chacun d'inscrire son nom et son adresse sur l'affiche du projet auquel il désirerait participer. La session s'est achevée dans la cathédrale futuriste de Créteil où le Père Enzo Bianchi fondateur de l'Abbaye oecuménique de Bose en Italie nous a vivement conseillés de mettre l'Evangile au cœur de toutes nos entreprises et de tous nos projets. Le christianisme social n'a pas d'autres secrets pour rester jeune.

P. Christian



OFIS BT
BUILDING TECHNOLOGIES

TÉMOIGNAGE

Télé-Alarme OFIS



Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS, le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule.

Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insoutenable, et pourtant tout ceci s'était passé en moins de dix minutes.

Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Réfugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Sifoumou à Pointe-Noire. Étant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cagoules.

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz soponifique, au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en vitre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

www.ofis-obt.com
info@ofis-obt.com

+242 06 899 98 53



OFIS.CG OFISCG OFIS

IN MÉMORIAM

30/11/2017- 20/11/2018.

Il y a un an jour pour jour était rappelée au Seigneur Mme Pauline Diaboussana.

A cette occasion, M. Juvet Pierre Nguono, Mme Nguono née Boumba Noellie Rollande, Victor Miatoubani, retraité PNUD, le veuf Mabele Emmanuel "Grand Mabele, enfants, petits-fils, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Des intentions de messes seront dites le 30/11/2018 et le 9/12/2018, en l'église Ndona-Marie de Mfilou.



NECROLOGIE

Monsieur KALOU Daniel et la famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, KALOU Nadège. Décès survenu le lundi 26 novembre 2018 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 35 de la rue Manguengué, à Talangai. Référence: arrêt Bouemba, après l'avenue de l'Intendance.

Le jour de la mise en terre vous sera communiqué ultérieurement.



Après sa participation au synode sur les jeunes au Vatican

Mgr Bienvenu Manamika revient sur les principaux enjeux

Evêque de Dolisie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a participé du 3 au 28 octobre 2018 à Rome à la XV^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques sur les jeunes. Convoqué par le Pape François, il s'est tenu sur le thème: «*Les jeunes, la foi et le discernement vocationnel*». Le Pape l'a voulu ainsi pour répondre aux nombreux questionnements des jeunes insatisfaits, dans le doute ou dans l'indifférence. Il s'est agi d'un temps de réflexion pour repenser l'évangélisation des jeunes et cette fois-ci avec les jeunes. Mgr Manamika qui y a représenté l'Eglise du Congo s'est prêté, aux questions du Service de communication de son diocèse, dans l'interview ci-après, accordée le 22 novembre 2018.

*** Mgr, d'abord, dites-nous ce que signifie le mot synode?**

** De son étymologie grecque Syn Odos, il signifie faire route ensemble dans la prière, la méditation, la réflexion, la recherche pour trouver ensemble la solution aux questions de l'heure, sous l'action de l'Esprit Saint. C'est dire que les évêques en synode se réunissent pour chercher ensemble des réponses à donner à un certain nombre de questionnements/pré-occupations. Mais le tout dans une ambiance portée par une même espérance, allant vers un même but qu'est Jésus-Christ, dans une coresponsabilité synodale.

*** Combien de participants y a-t-il eu au synode, non seulement le chiffre, mais aussi les différentes provenances?**

** Effectivement, nous venons de partout, représentant les cinq continents: les Eglises orientales catholiques avaient 8 représentants dont 6 cardinaux; l'Afrique forte de 46 participants venus du continent, dont 6 cardinaux; l'Amérique latine avec 33 participants dont 4 cardinaux; l'Amérique septentrionale (du Nord) avec 10 participants dont 4 cardinaux; l'Asie avec 31 membres dont 5 cardinaux. Parmi eux, le cardinal Tagle qui participait à son 7^e synode. L'Europe forte de 44 représentants dont 8 cardinaux et enfin l'Océanie avec 6 participants dont un cardinal. Soit 178 venus de l'extérieur, comme membres votants, sans compter ceux du Vatican, les observateurs et les représentants des jeunes venus du monde entier. Nous étions environ trois cents participants.

*** Vous avez parlé de six cardinaux africains et cela nous concerne...**

** Merci pour cet intérêt pour notre continent! En réalité, les cardinaux africains étaient 7, c'est-à-dire cinq venus directement d'Afrique: leurs Eminences Gomes Furtado Arlindo du Cap-Vert, Napier Wilfrid Fox de l'Afrique du Sud, John Njue du Kenya, Dieudonné Nzapalainga de Centrafrique et Désiré Tsarahazana de Madagascar. Les deux autres sont ceux qui résident à Rome et travaillent au Vatican. Il s'agit du cardinal Robert Sarah de Guinée Conakry et du cardinal Peter Turkson, du Ghana.

*** Pendant quasiment un mois des travaux, quels ont été les principaux thèmes du synode et que dire de la répartition thématique du document final?**

** Disons que le document final est comme une carte qui oriente les prochains pas que l'Eglise est appelée à faire pour les jeunes et avec les jeunes. Ce document comporte trois parties inspirées de l'épisode des disciples d'Emmaüs en Luc 24,13-35.

La première est intitulée: «*Il marchait avec eux*». A l'image du Christ qui aborde les disciples d'Emmaüs et d'emblée se met à leur écoute, il est question de «*l'Eglise qui écoute*» dans le premier chapitre. Dans le second, trois faits cruciaux du monde actuel sont mis en exergue, à savoir l'ambiance

digitale ou numérique, le phénomène de la migration et enfin la reconnaissance et la réaction face à tous types d'abus. Dans le troisième chapitre, c'est l'identité et les relations qui sont évoquées. Elles concernent la famille comme point de référence privilégié, l'importance de la maternité et de la paternité, les rapports entre les générations, les jeunes et les racines culturelles, le corps et l'affectivité, les formes de vulnérabilités. Le quatrième chapitre a pour titre «*être jeune aujourd'hui*». Son contenu traite des aspects de la culture de la jeunesse d'aujourd'hui, de la spiritualité et de la religiosité, des engagements multiformes comme acteurs.

*** Et la seconde partie?**

** La seconde partie a pour titre: «*Leurs yeux s'ouvrirent*». Elle est aussi subdivisée en quatre chapitres. Le premier concerne le don de la jeunesse. Il évoque Jésus jeune au milieu des jeunes; l'âge des choix ou l'étape des sélections, l'appel à la liberté, la liberté de la foi, la liberté blessée et rachetée. Le second chapitre traite du mystère de la vocation. Précisément la vocation comme voyage et découverte, grâce et liberté, création et vocation, la suite du Christ et la figure de la Vierge Marie. Dans ce même chapitre, il est précisé deux types de vocations, à savoir la vocation générale à la sainteté et les vocations spécifiques. Le troisième chapitre souligne la mission d'accompagnement. Il est question de l'Eglise qui accompagne face aux choix, face à l'insertion sociale. Ce chapitre ressort d'une part l'importance de l'accompagnement communautaire et de groupe et de l'accompagnement spirituel personnel, de l'accompagnement dans la formation à l'ordre ministériel et à la vie consacrée. D'autre part il exige des accompagnateurs de qualité en donnant le profil requis et la formation adéquate. Le quatrième chapitre met en exergue l'art de discerner dont le milieu est d'abord l'Eglise et le support demeure la Parole de Dieu. Mais pour cela il faut la conscience du discernement, c'est-à-dire la formation de la conscience à la conscience ecclésiale. Il importe également la pratique du discernement qui exige la familiarité avec le Seigneur, la disposition du cœur, le dialogue dans l'accompagnement, la décision et la confirmation de la décision.

*** Avant de présenter la troisième partie, pourriez-vous nous préciser la différence entre vocation générale et vocation spécifique?**

** La vocation générale est celle de tout homme créé à l'image de Dieu, c'est la vocation à la sainteté. En d'autres termes l'homme est appelé à vivre à l'image de Dieu, dans la liberté, à faire le bien, à aimer son frère et à aimer Dieu par-dessus tout. Vous avez certainement compris qu'il s'agit de l'application du commandement divin résumé par Jésus en Matthieu 22,38-39: «*Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et tu aimeras ton prochain comme toi-même*». C'est cela la vocation



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

générale de l'homme. La vocation spécifique quant à elle, est celle qui concerne des états de vie tels que: la vocation au mariage institué par Dieu, la vocation à la vie consacrée, et la vocation au sacerdoce ministériel.

*** Mgr, revenons à la troisième et dernière partie du document final...**

** Elle est intitulée: «*Ils partirent sans tarder*». Concrètement, elle concerne l'annonce et le témoignage. Dans cette partie, le premier chapitre souligne un dynamisme qui voudrait que les jeunes cheminent ensemble, comme dans un processus synodal, de façon participative et coresponsable, dans une ambiance de discernement communautaire et de communion missionnaire ainsi que de dialogue permanent, non seulement ad intra mais aussi ad extra que le Saint-Père appelle «*les périphéries du monde*». Le second chapitre invite à cheminer ensemble au quotidien. C'est l'appel à passer de la structure aux relations. Pour ce faire, il faut un renouvellement de la paroisse, avec des structures ouvertes et accueillantes, une évangélisation kérygmatique et une annonce catéchétique vivante et la centralité de la liturgie. Dans ce troisième chapitre, une mention spéciale est dédiée à la pastorale des jeunes comme clé vocationnelle. Elle souligne que l'Eglise est la maison des jeunes, du coup il y faut une pastorale vocationnelle pour les jeunes en partant de la dispersion vers l'intégration. Dans ce contexte il faut aussi utiliser le côté positif du monde numérique, abattre les murs qui isolent et construire des ponts d'intégration, donner sa place à la femme dans le service ecclésial. Concernant la sexualité: revenir à la parole claire, libre et authentique. Enfin le 4^e chapitre opte pour la formation intégrale, en commençant par la préparation de nouveaux formateurs qui à leur tour formeront des disciples missionnaires. Cette formation concerne aussi les couples en vue du mariage, les séminaristes et les consacrés.

*** Au regard de cette répartition, peut-on déceler quelques pistes formulées par le synode?**

** A mon sens, le synode a formulé cinq pistes pour favoriser le renouveau: - Repenser et accentuer la formation des laïcs, consacrés et prêtres. - Travailler davantage avec les jeunes dans l'écoute, le dialogue, le discernement et dans une option préférentielle pour leur formation. - Réaffirmation de la tolérance zéro vis-à-vis des abus de tout genre et spécialement des abus sexuels. Pour le prêtre la faute est évidemment plus lourde à cause de l'abus de statut et de confiance. La sanction prévue est donc la

maximale. - Du côté des aspirants à la vie consacrée, il est désormais recommandé l'insertion dans leur curriculum de «*prévention*» à la vie consacrée et à l'ordre ministériel, une formation à la pastorale de la jeunesse. - Et enfin pour les séminaristes de façon particulière, nous avons été instruits de tenir compte de la nouvelle Ratio fundamentalis institutionis sacerdotalis avec l'approbation de la Conférence des évêques.

*** Vous êtes désormais un père synodal, comme l'indique bien l'appellation des évêques qui prennent part à un synode. Nous aurions aimé avoir votre impression générale de votre premier synode. Qu'est-ce qui vous a impressionné?**

** Votre terme est bien choisi: impressionnant. C'est vrai que j'ai été impressionné et je le suis encore par l'expérience que j'ai faite de mon premier synode, car le fossé est grand entre mon cinéma intérieur nourri par les études et ce que j'ai vécu.

*** Pourriez-vous être plus concret pour l'édification de nos lecteurs?**

** Concrètement, ce fut vraiment le synode, ce «*marcher ensemble vers un même but*», porté par une même espérance. Si vous voulez, je peux énumérer 9 points qui m'ont satisfait: - en premier les thèmes débattus ont rejoint les desiderata des jeunes: la migration, l'écologie, l'économie, le scandale des abus de toutes sortes, surtout sexuels, la formation permanente, etc., l'importance du martyre ou du témoignage. - le climat convivial, détendu, accueillant et sans discrimination. - la liberté de parole. Autrement dit, pouvoir dire librement ce que l'on pense, sans langue de bois, évidemment avec courtoisie. - la présence quasi-permanente du Pape, dans la simplicité. Présence de travail, d'encouragement et non de censure. - la participation représentative des jeunes des cinq continents. - la discipline dans les interventions: 4mn à chacun quelle que soit sa notoriété. Seul le Pape n'a pas été chronométré, mais il était toujours dans les délais requis. - la pause-méditation de trois minutes après cinq interventions. Cela s'appelle savoir laisser de la place à l'intervention de l'Esprit divin. - les temps forts de prière, à savoir la longue procession de 7 Km que nous avons eue en faisant le chemin de croix, en méditant la parole et en priant le chapelet. - enfin les célébrations eucharistiques et le pèlerinage au tombeau de Saint Pierre apôtre.

*** Après votre participation à ce grand rendez-vous ecclésial, à quoi devrait-on s'attendre**

maintenant?

** Après cette Pentecôte pour la jeunesse, il faut passer à l'action. Du 26 novembre au 2 décembre 2018, les évêques du Congo sont en plénière et focalisent leur réflexion sur «*la jeunesse et l'identité chrétienne*». Comprenez donc qu'il s'agit là d'un prolongement ou d'une phase d'adaptation ou de réappropriation du synode sur les jeunes pour le servir au niveau local. Les évêques ont choisi ce thème à dessein pour répercuter les signaux reçus du Vatican. Dans mon diocèse de Dolisie, je vous signale quelques dates de mise sur orbite des conclusions de ce synode: - le 10 décembre 2018: Mgr Michel

Dubost, évêque émérite d'Evry en France, prédicateur de la retraite des évêques à l'issue de leur plénière s'adressera à nos jeunes. Ce sera à la messe qu'il célébrera à cette occasion à Notre-Dame de Fatima, à 18h. - du 21 au 23 décembre: je ferai le déplacement de Louvakou pour continuer la réflexion avec les jeunes. Et du 26 au 30 décembre: cinquante d'entre eux participeront aux Journées interdiocésaines des jeunes à Pointe-Noire. Comme vous le voyez, la navette est lancée. Puisse le Seigneur, par l'intercession de Notre-Dame Auxiliatrice bénir davantage nos jeunes, ouvrir leur intelligence à l'intelligence de Notre Seigneur Jésus Christ pour que les zones de turbulences soient dissipées et qu'avec les jeunes l'expansion de l'Evangile, la propagation de la foi se réalise avec succès pour la plus grande gloire de Dieu!

Propos recueillis à Dolisie par Ethé Raymond BOUHOYI

Premier Dimanche de l'Avent Année-C-

«*Restons éveillés et prions en tout temps*»

Textes: Jr 33, 14-16; Ps 24 (25); 1 Th 3, 12-13; 4, 1-2; Lc 21, 25-28.34-36

C'est ce dimanche le début d'une nouvelle année liturgique. Le temps passe sans jamais s'arrêter et il nous est souvent difficile d'accepter ce changement continu. Nous préférons croire que nous ne vieillissons pas vraiment, que nous n'avons pas plus de rides que l'année dernière, que nous sommes aussi capables physiquement que par le passé. Et pourtant, les années et les saisons se succèdent et nous changeons continuellement. Notre vie est une marche vers l'avant et nous ne pouvons ni arrêter le temps, ni revenir en arrière. Il nous faut continuer à avancer, même si parfois la route est difficile. Le temps de l'Avent nous rappelle que le temps est un don précieux. Il est limité et nous devons l'utiliser le mieux possible. Si l'Eglise nous demande, chaque année, de célébrer l'ensemble des mystères chrétiens, c'est pour avoir cette connaissance intime de Celui qui vient de la part de Dieu en s'incarnant dans notre histoire humaine. C'est le porche d'entrée. Le porche de sortie, ce que nous avons célébré dimanche dernier, la grandiose récapitulation de toute la création et de toute l'histoire dans le Christ Roi de l'Univers.

Ce premier dimanche de l'Avent, nous commençons la longue et décisive marche vers la célébration et l'intériorisation du mystère du Christ, notre Seigneur. Marche qui exige qu'on jette tout d'abord un regard sur nos bagages pour savoir si nous avons pris l'essentiel. Pour un long voyage, c'est nécessaire et important. Mais en même temps, il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas trop encombrants pour pouvoir laisser de côté ce qui ne nous servira pas. Mais pour les habitants de ce pays, ce voyage se déroule un contexte de désespérance où la (non) signature des accords avec le FMI qui les plonge encore dans les doutes et augure des lendemains difficiles sur le plan économique. Ne parlons pas des délestages et la pénurie chronique du carburant dans un pays pétrolier sans mot d'explication de nos autorités. L'annonce de la venue du Seigneur est une bonne nouvelle pour nous et rejoint cette attente de Jérémie ou Dieu veut créer un monde nouveau. Il mettra fin à ce monde de corruption, de péché, de haine, d'avidité, de ségrégation et de guerre. C'est la même espérance que nous décrit Saint Paul dans sa lettre aux Romains. Le temps passe et nous vieillissons, mais une personne n'est vraiment vieille que lorsqu'elle n'a plus d'espérance, lorsqu'elle n'attend plus rien de la vie. Perdre l'espérance, c'est pire que perdre la foi, car il n'y a pas de foi sans espérance. L'espérance est un véritable moteur qui nous pousse à l'action et nous incite à faire plein d'activités généreuses. Pendant ce temps de préparation à la fête de Noël, nous sommes invités à participer à la nouvelle création de Dieu. Ceci devrait être le sens des échanges de cadeaux à Noël, des invitations et des visites que nous faisons pendant le temps des Fêtes: faire plaisir, pardonner, renouer les contacts, venir en aide, créer un monde plus fraternel.

C'est l'objet de ce voyage: la rencontre avec Dieu qui s'incarne dans l'histoire des hommes. C'est Noël. Mais cela exige un temps de préparation, d'attente. C'est l'Avent (mot latin «*adventum*», qui signifie «*avènement*», «*arrivée*»). Jésus parle de sa venue de son avènement comme un événement qui va arriver. Mais l'arrivée du Fils de Dieu peut ressembler à ce qui s'est passé à l'époque de Noé. Pour Jésus, nous sommes toujours aux jours de Noé. Et sa description de ce qui occupe les gens est le portrait exact de notre société contemporaine: travailler, se nourrir, se marier, festoyer. Rien de mal. Jésus ne les charge pas. Ce sont des hommes et des femmes qui respirent la joie de vivre. Mais quel est leur tort? Le fait de «*ne pas se douter de rien*», de «*ne pas se soucier de l'essentiel*», de «*ne pas avoir une perception juste du réel*». Ils ont l'air de se croire immortels en se bouchant les yeux sur leur condition humaine surtout s'ils possèdent des moyens matériels importants comme l'argent. Quand on a et surtout quand on en a beaucoup, nous donne la possibilité de faire ce que nous voulons, d'avoir ce que nous voulons, de se distinguer des autres, et même d'avoir du pouvoir sur les autres. Là, ceux qui ont de l'argent, qui sont à l'abri du besoin, courent deux gros risques: le premier est de mettre notre sécurité dans cet outil puissant qui nous donne un certain pouvoir sur les choses et les gens; alors que Dieu seul doit être notre sécurité comme nous rappelle Jérémie. Le second risque est que voyant tout le pouvoir que nous donne l'argent, on finit par se prendre pour un dieu. Ce qui nous manque justement, c'est notre capacité à regarder l'horizon. Nous faisons preuve d'une incapacité à lever les yeux vers la montagne, vers le temple de Dieu nous rappelle Isaïe ou vers plus le prince de la justice nous dit Jérémie. Complètement absorbés par la satisfaction de nos besoins et la sécurité de nos biens, nous ne sommes pas plus évolués que nos anciens malgré le progrès technico-scientifique de nos sociétés. Ce progrès détruit aussi notre environnement. L'Avent nous rappelle que nous risquons d'être privés de l'essentiel: le désir. Les lectures de ce dimanche nous demandent et nous aident à nous remettre à cette école du désir et à porter à cette même école tous nos désirs pour grandir dans la vérité. Jésus vient rendre visite. C'est dans notre quotidien, dans nos occupations les plus ordinaires qu'il vient. Mais restons éveillés et prions nous dit le Seigneur pour paraître debout devant lui.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Coopérative Agro 4 Production

Produire et consommer local pour être libre

Créée il y a plus de 15 ans par des jeunes diplômés congolais sortis de l'Institut de développement rural (IDR) aujourd'hui Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF), la coopérative Agro4 Production est spécialisée dans la production animale. Son président Joseph Rusty Guembo, dans l'entretien accordé à La Semaine Africaine, présente cette organisation agropastorale dont le but est de produire et de consommer local, aux fins de réduire les importations dans le domaine alimentaire lesquelles reviennent très chères à l'Etat congolais. Une réponse aux propos du président de la République disant: «Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre». Décryptage.

***Monsieur Rusty Guembo, qu'est-ce qu'Agro4?**

** Agro4 Production est une coopérative agricole qui a mission de faire de la production animale et végétale. Mais pour le moment, nous faisons de la production animale et produisons l'aliment de bétail. Notre siège comme vous le constatez est ici non loin de l'église évangélique dans le périmètre du marché Total, et la ferme à Mayanga où nous élevons la volaille pour poulet de chair et les œufs de consommation et faisons également de la production porcine (élevage de porcs). Voilà essentiellement les activités que nous menons au sein de notre coopérative.

***Depuis quand existe Agro4?**

**La coopérative existe de manière informelle depuis 2002. Mais notre premier agrément au niveau du ministère de l'Agriculture date de 2009. Ce n'est pas que dans cet intervalle de temps nous n'exercions pas. Bien au contraire. Mais ce n'était que du travail informel, car nous n'étions pas encore enregistrés officiellement au ministère de l'Agriculture.

***Nous avons appris que vous êtes un groupe de diplômés sans emploi. Comment vous est venue l'idée de créer cette coopérative? Est-ce à cause du chômage ou parce que vous aviez des prérequis à mettre en pratique?**

**Ce sont nos prérequis qui nous ont motivé à mettre en place la coopérative. Certes nous sortons d'une école, l'Institut de développement rural, mais le travail de la terre et l'élevage étaient des choses qui couvaient en nous. Jeunes, nous le faisons de façon empirique au village. Notre passage à l'IDR a amplifié le désir de faire dans l'agropastoral à la lumière des techniques de production et de transformation apprises...et comme en l'an 2000, l'accès à la Fonction publique devenait de plus en plus difficile, conscient de cela, et fort des prérequis que nous possédions à cette époque, nous nous sommes mis ensemble pour prendre à bras le corps notre destin.

Nous avons commencé timidement notre activité et au fil du temps elle s'est enracinée. Aujourd'hui, la coopérative a des succursales et ce n'est pas quelque chose de fortuit. Nous sommes nés dans une région agricole, d'ailleurs quand nous allions en vacances au village, nous aidions nos parents pendant les récoltes. L'institut de développement rural, avec les connaissances apprises, nous a apporté une plus-value qui nous a permis d'améliorer ce qui était fait de façon empirique au village.

***Qu'en est-il de la production des pondeuses, des poulets de chair et des porcs? Etes-vous satisfaits des résultats? L'avenir est-il prometteur?**

**Ceux qui nous suivent depuis nos débuts timides à Mfilou, dans la maison où j'habitais, avec trois pondeuses reformées, peuvent vous en dire et donc mieux témoigner. Sortis fraîchement de l'université, nous avons eu l'opportunité d'acheter trois pondeuses en fin de carrière à mon logeur qui n'arrivait plus à les nourrir. Et à l'aide d'un mortier nous pillions leurs aliments. Chemin faisant, de trois pondeuses nous



Le président et deux autres membres de la coopérative dans le magasin de stockage

sommes passés à 5, et il a fallu beaucoup de persévérance. Les cinq pondeuses donnaient au moins une palette tous les six jours. Un ami qui nous a vus à l'œuvre nous a conseillé d'ouvrir un compte à la MUCODEC, afin de bénéficier d'un crédit plus tard. Nous l'avons fait et trois mois après l'ouverture de notre compte, nous avons bénéficié d'un crédit à 100.000 FCFA. Nous sommes en 2004. Ce crédit nous a permis d'acheter 35 pondeuses et, tout est parti de là. La production était bonne, mais nous produisions toujours nous-mêmes l'aliment avec des moyens rudimentaires. Par coup de chance, nous sommes tombés sur un projet de la FAO et du PNUD, qui appuyait les petits producteurs. Nous y avons bénéficié d'un broyeur qui nous permettait de produire suffisamment pour nous même et de vendre le surplus à d'autres éleveurs de la filière. Vu certaines difficultés de transport observées à Mfilou, nous avons délocalisé notre affaire pour nous établir ici au marché Total. Le début était difficile, mais croyant à notre activité, nous avons tenu bon. Et en 2010, par le biais du PDARP, nous avons bénéficié d'un broyeur-mélangeur de la part de la Banque mondiale. Ce qui nous a permis de ne plus faire nos mélanges à l'aide de la pelle et nous a donné l'opportunité de passer d'une production de 20 à plus de 60 tonnes et de 60 à 72 tonnes d'aliments par mois. Un an après, nous avons pu acquérir un deuxième broyeur-mélangeur, et sommes



Joseph Rusty Guembo

passés de 72 à 150 tonnes. Aujourd'hui, nous culminons parfois à 300 tonnes d'aliment le mois. L'objectif étant toujours de satisfaire notre propre élevage, nous avons finis par construire nos premiers bâtiments pouvant nous permettre de loger entre 5.000 et 6.000 pondeuses, puis une porcherie qui, à l'avenir, pourra nous permettre de loger 150 à 200 sujets à l'engraissement. Nous estimons année après

année qu'il y a quand même progression.

***La production de la matière première étant faible en amont, comment vous faites pour résoudre ce problème, afin de fabriquer votre aliment de bétail?**

** Pour commencer, nous ne pouvons pas tout faire nous-mêmes. Plusieurs intrants concourent à la fabrication d'aliment de bétail. Quand la Minoterie d'aliment de bétail (MAB) et l'Huilerie de Nkayi (Huilka) existaient, le problème de tourteau de soja, d'arachide et d'autres additifs ne se posait pas. Aujourd'hui, ces matières qui sont essentielles à la fabrication d'aliment de bétail sont importées d'Europe. Le maïs, essentiel dans le processus de fabrication de l'aliment, nous l'achetons chez les Sud-africains à Malolo, dans le district de Louvakou, (Vallée du Niari). Une façon d'encourager et de promouvoir la production agricole locale (maïs, arachide, soja, etc.) pour que chacun trouve son compte dans cette chaîne de valeur. Il faut donc encourager la production de base, pour contribuer à réduire le prix des produits issus de l'élevage. De la sorte, les Congolais pourraient consommer frais et à moindre coût et partant, être libres. «Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre», disait le président Denis Sassou Nguesso sous sa toute première mandature.

***Est-ce que vos produits sont-ils estampillés bio?**

**Nous, nous produisons, mais l'analyse de nos produits relève du domaine de l'Etat qui doit en faire la contre-expertise. Pour sûr, nous ne produisons pas du bio, puisque le maïs que nous utilisons est un produit génétiquement modifié. Dès lors que nous utilisons un produit concentré, nous ne pouvons plus prétendre faire du bio. Mais cela ne signifie aucunement que ce que nous fabriquons est nocif. Car, nos importations d'Europe passent toujours par un laboratoire. Là-bas, rien n'est vendu qui ne soit certifié.

***Il y a peu vous avez volé au secours d'un village agricole (Nkouo)...un appui ponctuel ou pérenne?**

** Appui, oui. Mais, c'est beaucoup plus un partenariat où nous avons tous réfléchi ensemble à la relance des activités après le départ des Israéliens. Ainsi, les éleveurs de Nkouo ont bénéficié de notre expertise...on voudrait quand-même que cela soit pérenne, mais c'est un projet de l'Etat...

***Agro4 ce n'est pas seulement une vision locale, nous vous avons vu prendre part en septembre et octobre 2018, au Salon international des productions animales de la communauté européenne (SPACE) tenu à Rennes, en France...**

**Cela fait un peu plus de 10 ans que nous importons certains produits de l'Europe. Et ce sont nos partenaires, nos fournisseurs avec qui nous travaillons étroitement qui ont exposé à ce Salon et qui ont bien voulu nous faire profiter de cette expérience pour que nous nous inspirions de l'organisation des autres qui prospèrent dans les affaires.

***Et quels enseignements avez-vous tirés de ce Salon?**

**Pour nous, ça a d'abord été une ouverture d'esprit. Nous avons compris que tout développement repose sur des institutions fortes. Et c'est l'Etat qui établit les limites de production, les règles du jeu et accompagne les producteurs. Contrairement à ce qui se passe chez nous où l'on ne sait qui fait quoi et où trouver tel texte ou tel autre texte... En Europe, les professionnels dans le domaine agricole sont des hommes et des femmes formés dès leur jeune âge aux métiers de l'agriculture. Et il est difficile de trouver des entreprises évoluant seules. Le plus souvent elles travaillent en groupe et au bout du compte, c'est tout le monde qui gagne. L'Etat les accompagne juste. La base de tout développement est l'agriculture. Il faut savoir nourrir son peuple et éviter de dépendre continuellement des autres. C'est de l'esclavage. Paraphrasant le président Denis Sassou Nguesso, pendant sa première mandature, je dirai: «un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme, n'est pas un peuple libre». Si notre pays importe à plus de 80% ce que les Congolais consomment, vous pouvez conclure par vous-mêmes.

Propos recueillis par
Viclaire MALONGA
et Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Justice

Ferme condamnation de deux trafiquants d'ivoire à Dolisie

Le Tribunal de Grande Instance de Dolisie, dans le Département du Niari, a rendu son verdict le 23 novembre 2018, sur l'affaire de deux délinquants fauniques arrêtés pour flagrant délit de détention et circulation illégales de deux pointes d'ivoire.



Les deux condamnés pour délinquance faunique

Les sieurs Georges Siombo et Mesmin N'dinga Bounda, tous deux de nationalité congolaise, ont été condamnés, chacun, à dix-huit mois de pénitencier ferme, assortis d'une amende de 100.000 F.CFA et d'1.000.000 F. CFA de dommages et intérêts. Une décision de justice motivée par la loi sur la faune sauvage qui interdit strictement la détention et la circulation illégales des trophées des espèces animales intégralement protégées, en l'occurrence l'éléphant.

Ces deux trafiquants d'ivoire avaient été arrêtés le 18 décembre 2017, dans la même ville, grâce aux efforts conjugués des agents de la direction départementale de l'Economie forestière du Niari et des éléments de la Gendarmerie nationale, avec l'appui du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF). Ils s'approvisionnaient dans le district de Bambama (Département de la Lékoumou).

Les éléphants d'Afrique toujours menacés par le braconnage

20 ans après l'instauration de l'interdiction du commerce international de l'ivoire, les éléphants d'Afrique restent menacés par le braconnage pour leurs défenses. L'ivoire illégal est utilisé pour financer les conflits en Afrique de l'Est. Son attrait en Extrême-Orient et plus particulièrement en Chine est aussi en pleine expansion et atteint des niveaux record. Toutes les 15 minutes un éléphant est tué pour ses défenses. Et près de 100 éléphants sont tués chaque jour, soit 25.000 à 50.000 par an, selon l'IFAW et ce, malgré l'interdiction du commerce de l'ivoire. Une situation fort critique!

En 2016, un groupe de braconniers avait pénétré dans le parc national Boubandjida, au Cameroun tuant environ 600 éléphants. Ce massacre laissait un bilan très triste, car la moitié des derniers éléphants d'Afrique centrale était morte lors de cette attaque. Fin septembre 2011 marquait un nouveau record: au moins 4.759 défenses d'éléphant et 493 Kg d'ivoire étaient saisis par les douanes dans le monde. Si l'on ne retient que ces pièces saisies, cela représente déjà 3.529 éléphants abattus.

V.M.

Epidémie Ebola

Les principales flambées en chiffres

La maladie à virus Ebola (MVE) est une maladie virale grave qui peut causer une fièvre hémorragique. Ses premiers symptômes soudains sont: fièvre, frissons, fatigue importante, douleurs musculaires et maux de tête. D'autres symptômes peuvent apparaître quelques jours après, par exemple des vomissements, la diarrhée, des saignements externes (saignements de nez, des gencives, etc.) ou internes (ecchymoses, sang dans les urines ou dans les selles, etc.). Le nombre de décès associés à la maladie est étroitement lié à l'infrastructure et à la qualité du système de soins mis en place dans les pays en cause. Voici quelques chiffres des principales flambées intervenues en Afrique:

- 280 morts en République démocratique du Congo, en 1976;
- 254 morts en République démocratique du Congo, en 1995;
- 224 morts en Ouganda, en 2000;
- 157 morts au Congo, en 2003 (lors de deux vagues successives);
- 187 morts en République démocratique du Congo, en 2007;
- 11323 morts en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, en 2014-2016.

Source: OMS

Vie des entreprises

Un siège moderne et plus fonctionnel pour la CORAF

Le personnel de la Congolaise de raffinage (CORAF) travaille dorénavant dans de meilleures conditions fonctionnelles. Et pour cause: le bâtiment abritant le nouveau siège de cette entreprise pétrolière a été inauguré le 23 novembre 2018 par M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, le Ministre des Hydrocarbures. Une occasion pour la Chancellerie des ordres nationaux de décorer quelques agents pour leur dévouement au travail. Et pour l'ensemble des salariés, les félicitations de leur hiérarchie, notamment M. Patrice Yao Koffi, le Directeur de l'usine, et Maixent Raoul Ominga, le DG de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) et président du Conseil d'administration de la CORAF.



Maixent Raoul Ominga

La décision de construire un bâtiment devant abriter le nouveau siège de la CORAF fut prise en 2015 à l'initiative de son ancien Administrateur général, M. Denis Christel Sassou-Nguesso.

nique, lui, étant appelé à travailler au plus près des installations et équipements techniques de production. «Les travaux de finition de l'ensemble de l'ouvrage que nous avons piloté ont été réalisés par des PME

certification Cofrac du laboratoire de la CORAF dans les semaines à venir», a dit M. Patrice Yao Koffi. Naturellement, ce nouveau siège fait la fierté du personnel de la CORAF, à l'exemple de Mme Edith

Un contrat de performance à remplir
Inaugurée le 11 décembre 1982 par le Président Denis Sassou-Nguesso, la CORAF a, depuis lors, surmonté de nombreux obstacles, presque au bord de la faillite. Mais grâce à l'opiniâtreté de son personnel et la clairvoyance de ses dirigeants (Comité de Direction et Conseil d'administration), cette usine a pu se maintenir et amorcer son redressement tant financier que technique. Ainsi, l'entreprise continue de vivre et de remplir ses missions,



Patrice Yao Koffi

la politique de la municipalisation accélérée, les besoins croissants en pro-

bonnes performances en matière de sécurité, de fiabilité technique, mais aussi d'augmenter la capacité de traitement de pétrole brut d'ici 2023. Ainsi, nous remercions le Ministère en charge des Finances et du budget qui, malgré le contexte économique difficile, ne ménage aucun effort pour soutenir la CORAF dans sa politique de développement. Je remercie également le Ministre des Affaires foncières et du domaine pour ses efforts dans la préservation de l'intégrité du domaine de la CORAF», a dit Maixent Raoul Omin-

En vue de livrer aux clients des produits fiables et donc de les rassurer de la qualité de ses produits, la CORAF a soumis son laboratoire à un contrôle qualité auprès d'une structure habilitée, notamment l'accréditation Cofrac. C'est donc avec une fierté légitime que le Directeur de l'Usine, M. Patrice Yao Koffi, a annoncé, lors de l'inauguration du nouveau siège de la CORAF, que son laboratoire obtiendra, dans quelques semaines, la certification Cofrac.
A noter que l'accréditation Cofrac atteste de la compétence technique des laboratoires d'essais et d'étalonnage pour effectuer des tâches spécifiques. En matière d'essai, l'accréditation apporte la garantie que les résultats sont obtenus selon des méthodes validées et des procédures conformes à des référentiels précis.



Les officiels

Il posa la première pierre des travaux le 11 juin 2015. Situé à l'extérieur de l'usine, quasiment à l'entrée du site, le nouveau siège de la CORAF est un bâtiment bleu-ciel, composé d'un rez-de-chaussée et deux étages. On y trouve une grande salle polyvalente de 300 places et 76 bureaux. L'ensemble du bâtiment occupe au sol une emprise de 1000 mètres carrés. Soit le triple pour les trois niveaux. A côté de cet immeuble principal, un autre bâtiment a été érigé, abritant la nouvelle cantine de l'entreprise. Le réfectoire a une capacité d'accueil de 300 personnes. La cuisine est équipée d'une batterie d'équipements neufs. Les travaux de construction ont duré environ trois ans. Les bureaux de ce nouveau siège seront occupés par les agents de la Direction de l'usine, des Divisions des ressources humaines, finances et comptabilité, du département achat, des services moyens généraux et l'informatique. Le personnel purement tech-

congolaises. C'était notre contribution à la promotion du local content... Nous avons la conviction que ce nouveau cadre de travail permettra à nos agents d'accroître l'efficacité dans le travail. J'adresse mes remerciements à notre Administrateur général pour son soutien personnel, qui nous a permis de conduire ces

Seye Bena Mikolo, la responsable de la communication, qui a exprimé sa satisfaction en ces termes: «Comme l'ensemble de mes collègues, je suis très contente de pouvoir travailler dorénavant dans de meilleures conditions. C'est un nouveau cadre de travail très fonctionnel pour nous, et plus accueillant pour nos

notamment approvisionner le pays en produits pétroliers raffinés.

duits pétroliers ont vite dépassé les capacités de la CORAF. D'où la nécessité

ga. Pour mémoire, on retiendra que le contrat de per-



Un échantillon des heureux récipiendaires des décorations CORAF



Le nouveau siège de la CORAF

travaux à terme... C'est là un résultat. D'autres résultats suivront, notamment la

visiteurs, clients et partenaires. Je dis un grand merci à notre hiérarchie».

Mais depuis le lancement de la construction des infrastructures routières et

de réaliser, dans le cadre du plan de performance, la première phase d'extension de la raffinerie, avec la mise en service de ses équipements numériques de conduite centralisée, et la mise en exploitation des nouvelles unités de production. «Lors de notre prise de fonctions, nous avons fait de l'amélioration des conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers un axe très important de notre stratégie. A cet effet, le renforcement du rôle crucial de la CORAF à faire face aux besoins croissants de notre pays en produits pétroliers est devenu une nécessité. Aussi, notre engagement est non seulement de maintenir de

formance nécessaire à la pérennité de la CORAF a pris fin le 30 juin 2018. Les négociations de sa prolongation ou renouvellement sont en cours entre les différentes parties prenantes. Décoration des travailleurs La cérémonie d'inauguration du bâtiment du nouveau siège a été aussi l'occasion de gratifier quelques agents de la CORAF pour leur dévouement au travail. Ainsi, le Chancelier des ordres nationaux a, au nom du chef de l'Etat, élevé un échantillon d'une quinzaine de travailleurs dans différents ordres nationaux: Officier, Chevalier, Médaille d'or, d'argent, de bronze). Parmi lesquels le Directeur de l'usine de la CORAF.



airtel
internet

NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

CAN de Handball féminin "Brazzaville 2018"

Que la fête du jeu à sept commence!

La ville de Brazzaville est encore à l'honneur. Elle abrite à partir de ce dimanche 2 décembre 2018 la 23e Coupe d'Afrique des nations de handball féminin. Ces retrouvailles ont pour enjeu la conquête du trophée Edith Lucie Bongo Ondimba, un don du président Denis Sassou Nguesso, que la Confédération africaine de handball (CAHB) met en jeu pour la deuxième fois après l'édition de Luanda en 2016. Les inquiétudes liées à la bonne organisation d'un tel événement étaient nombreuses. Logique, le pays ploie sous le poids d'une crise financière. Mais qu'importe le flacon, pourvu que les fêres du jeu à sept aient l'ivresse! Et l'ivresse, c'est le jeu, les joutes entre les dix pays en lice. C'est pour la énième fois que Brazzaville, carrefour par excellence du sport africain, reçoit l'élite continentale du handball. Les Brazzavillois suivront donc avec plaisir et enthousiasme, quelque onze jours durant, le déroulement de la Coupe d'Afrique des nations des dames. Et on espère que leurs joutes seront une réelle attraction. Pourquoi ne seraient-elles pas également sportives et fraternelles en dépit du trophée à conquérir? Au-delà de simples empoignades dans



Pour la énième fois, l'Angola remet son titre en jeu

les gymnases, les propriétaires et les organisateurs de cette fête rêvent avant tout une explosion d'unité de la jeunesse africaine. Cela n'interdit pas de bien jouer, de défendre avec brio ses couleurs. Pour faire voler en éclats le slogan mille fois clamé qui veut que l'essentiel est de participer! Les équipes ont été réparties en deux groupes. Le groupe A est formé de la Tunisie, du Sénégal, du Cameroun, de l'Algérie et de la Côte d'Ivoire, tandis que le groupe B se compose de l'Angola, de la RDC, du Congo, pays hôte, du Maroc et de la Guinée. L'Angola sera la principale attraction des onze jours de

Brazzaville. Elle a déjà engrangé 12 titres continentaux, dont 8 consécutives entre 1998 et 2012. C'est dire que, depuis, chaque édition est une nouvelle tentative de mettre fin à son hégémonie. Quatre pays au moins essayeront de la détrôner. Mais, les Angolaises ont toujours soif de victoire et n'accepteront pas d'être évincées. A ce point de vue, on est à l'orée d'importantes batailles qui ne tolèrent ni négligence ni improvisation. On les prépare. Des pays comme la Tunisie, le Sénégal, la RDC et le Cameroun n'ont pas lésiné sur les moyens pour contester la suprématie de l'Angola à Brazzaville.

Et les Diables-Rouges?

Le succès populaire de la compétition dépendra en partie du comportement des Diables-Rouges dames du Congo. Or, sur ce plan, la partie s'annonce délicate. Il n'empêche. Excepté l'Angola, il est possible qu'elles atteignent les demi-finales et, donc, une médaille de bronze est envisageable. Le podium est justement l'objectif de la Fédération congolaise de handball. Enfin, il faut le relever: l'hospitalité des Congolais est plus que centenaire. Tous les sportifs ayant foulé leur sol le savent. Elle n'a pas varié. C'est donc dans la fraternité que seront accueillis les participants au Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba. Il ne reste plus qu'à souhaiter la bienvenue à l'élite du handball féminin africain dans la cité brazzavilloise. Et que le meilleur remporte sportivement le trophée!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Football/Coupes africaines inter-clubs

Diabes-Noirs et AS Otohô condamnés à l'exploit

L'avenir des deux représentants congolais est plus qu'incertain comme on le pressentait. L'arbre est tombé du côté où il était penché, car l'un et l'autre ont perdu la manche aller à l'extérieur. Diabes-Noirs, défaits 2-0 à Alger, et AS Otohô, 4-2 à Luanda, ne sont certainement pas encore éliminés, mais ils doivent se faire violence pour éviter d'être abandonnés au bord de la route. Depuis plusieurs années, les participations passent et se ressemblent pour les Diabes-Noirs. A titre d'exemple, en 2015 ils étaient barrés par Raja AC du Maroc dès les préliminaires en Ligue des champions. L'année suivante, Africa Sport de Côte d'Ivoire les a sortis à la même étape, en Coupe de la Confédération. Enfin, en 2017, ils ne sont pas parvenus à franchir une fois de plus les préliminaires, victimes du Rail Club de Kadiogo du Burkina Faso en Ligue des champions. Antérieurement, Flam-



Deux défenseurs des Diabes-Noirs, Gloire Yila Dibata et Varel Rozan en difficulté



Du travail pour Chansel Massa, le nouveau gardien de but de l'AS Otohô

beau de l'Est (Burundi), AFAD (Côte d'Ivoire), Entente de Sétif (Algérie), Deportivo Mongomo (Guinée Équa-

toriale), et Red Arrows (Zambie) les avaient boutés dehors dès l'entame de la compétition.

Il est difficile d'expliquer ce phénomène dans le domaine du sport. C'est peut-être dans la tête

des joueurs et des dirigeants de Diabes-Noirs que cela se passe. Mardi 27 novembre dernier, ils n'ont pas réussi, une fois de plus, à préserver leurs chances de qualification face au NAHD d'Alger dont les buteurs du jour sont Gasmi (20e) et Mouaki (54e).

La première manche est passée. Il sied de l'oublier et de se concentrer sur la manche retour, mardi 4 décembre prochain au Stade Alphonse Massamba-Débat. Les Diabes-Noirs n'ont donc pas de temps pour digérer l'échec d'Alger. Il leur faut ouvrir rapidement une autre page et se concentrer pour accéder en seizièmes de finale. Ils ne doivent pas céder au découragement, mais plutôt tout faire sauf tricher pour vaincre le signe indien. L'AS Otohô, de son côté, était en train de crever l'écran à Luanda. Au bout de vingt-cinq minutes de jeu, le score était de 2-0 (Cabwey Kivutuka, 22e, et en sa faveur. Malheureusement, l'équipe du président Maixent Raoul Ominga a craqué à cause de la pression exercée par

Partenariat Congo-Viva Rio

"Perles noires" ou la première du genre au Congo

L'avenir du sport dépend de ses mécènes, de ses hommes qui ont épousé ses causes, mais surtout, pour le cas africain, d'une bonne dose de volonté politique. Cela suppose la création d'infrastructures viables d'encadrement et d'épanouissement. Le Congo n'est pas en reste de cette nouvelle donne du football.



Sebastiao Correia Do Santos et le ministre Hugues Ngouelondélé après la signature de l'accord de partenariat

La preuve: le ministère des Sports a signé mercredi 28 novembre 2018 un accord de partenariat permettant à l'ONG Viva Rio, avec le soutien du ministère des Sports du Brésil, de l'appuyer dans la gestion, l'entretien et l'animation des infrastructures sportives à travers le projet "Perles noires".

Viva Rio apportera son expertise technique au ministère des Sports et formera le personnel technique affecté dans les stades, les jeunes scolarisés et déscolarisés. L'ONG sera le seul administrateur des finances du projet.



Tour de table autour de l'accord

Le ministère congolais des Sports s'engage à mettre à la disposition de son partenaire les installations sportives des départements sélectionnés, les ressources humaines nécessaires et accompagnera Viva Rio dans toutes les démarches administratives et la recherche de financements pour assurer la viabilité des infrastructures sportives. Il est tenu de faire bénéficier son patronage à diverses activités que se propose d'organiser Viva Rio au Congo. Concrètement, Viva Rio va détecter les jeunes talents congolais (des jeunes de moins de 16 ans), pour intégrer les académies ou centres de formation des footballeurs et des volleyeurs dénommées "Perles noires" en création au Congo. Ces académies ont pour objectif d'offrir aux enfants un espace pour la pratique sportive sur le long terme et de leur donner ainsi, non seulement une possibilité d'intégration dans leur milieu social, mais aussi de leur permettre de décrocher des contrats dans les plus grands clubs du football mondial.

Dans le cadre de ces objectifs, l'accord entre le Congo et Viva Rio précise que les meilleurs jeunes «pourront être transférés dans les clubs brésiliens ou autres en accord avec la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) et la Fédération congolaise de volley-ball (FECOVO)». «Et chaque fois que le Congo manifestera le désir de les avoir en équipe nationale pour les compétitions internationales, ils devront être libérés»

En outre, le projet favorisera la formation des formateurs congolais dans les disciplines retenues et il servira de facilitateur aux athlètes congolais pour des stages de perfectionnement au Brésil. Selon le président de Viva Rio, Sebastiao Correia Do Santos, le projet pourrait être lancé en février 2019, il reste à obtenir le soutien du Gouvernement du Brésil et d'éventuels partenaires privés.

G.-S.M

les joueurs d'en face. Elle a paniqué nerveusement, perdu la tête et le navire a fini par sombrer. Les Angolais de Primeiro de Agosto ont réduit le score (Lumpala, 30e), égalisé (Geraldo Da Costa, 38e, sur penalty), pris de l'avance (Da Costa, 61e) et corser l'addition (Jacques Bitumba, 88e). Score final: 4-2. L'AS Otohô a finalement laissé les fêres du football congolais sur un goût d'inachevé. Mais une défaite avec buts à l'extérieur n'est pas la mer à boire. Il faut plutôt ne

pas paniquer outre mesure et se concentrer pour ne pas reproduire les erreurs de Luanda à Owando, le 5 décembre. Car tout se jouera au match retour. En football, aucun match n'est gagné ni perdu d'avance. Certes NAHD d'Alger et Primeiro de Agosto ont pris une option, mais ils ne peuvent être des montagnes inaccessibles.

Jean ZENGABIO



Samu na ngue!

Vous offrir une facturation plus claire

A la fin de votre forfait internet soit:

- ☑ Seulement 10F/Mb pour naviguer confortablement avec **MTN MaxiNet**
- ☑ Votre credit n'est pas utilisé pour internet jusqu'à l'achat d'un nouveau forfait avec **MTN Widge** et **MTN Prestige**

everywhere you go

mtncongo.net



Réunion des ministres de la Culture de la CEEAC

Formuler de nouveaux paradigmes de la culture dans la sous-région

En prélude à la première réunion des ministres de la Culture des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) placée sous le thème: «Industries culturelles et évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie sous régionale sur le développement et la promotion de la culture en Afrique centrale» prévue le 30 novembre, il s'est tenu une réunion technique sous-régionale des experts pour préparer ces assises le 27 novembre 2018, au ministère des Affaires étrangères, à Brazzaville. C'était sous les auspices du ministre de la Culture et des arts du Congo, Dieudonné Moyongo.

Cette rencontre a pour enjeu de réfléchir sur les stratégies sous-régionales portant sur le développement et la promotion de la Culture, d'autopsier les maux qui freinent la valorisation de la Culture en Afrique centrale.

Pour Kanel Engandja-Ngoulou, spécialiste de programme coopération et développement, représentant du directeur-représentant régional de l'Organisation internationale de la Francophonie pour l'Afrique centrale (BRAC/OIF), «la décision des Etats membres de la CEEAC d'évaluer à mi-parcours cette stratégie est l'illustration de la conscience qu'ont les Chefs d'Etat des pays d'Afrique centrale de la nécessité de donner à la culture la place qui lui revient dans les politiques d'intégration régionale. Mais aussi et surtout, de corriger les lacunes constatées en proposant un plan d'actions réaliste, réalisable et générateur d'emplois et de développement pour

notre Région».

Ouvrant les travaux, le ministre Dieudonné Moyongo a souligné que c'est au seul nom de la culture qu'ils se réunissent à Brazzaville, «pour formuler des nouveaux paradigmes de



Dieudonné Moyongo.



Photo de famille

la Culture de notre sous-région d'Afrique centrale ou à tout prix la féconder, afin qu'elle participe pleinement à l'essor économique de notre espace.»

Cet atelier technique et le Conseil des ministres qui suivra, a-t-il précisé, se tiennent dans le prolongement de la 4e Conférence ministérielle de la

Francophonie sur la Culture qui s'est tenue du 22 au 23 juillet 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire). «Elle a donné l'occasion aux Etats et Gouvernements membres de la Francophonie de réaffirmer, solennellement, que dans le contexte de la mondialisation, la culture constitue le moyen privilégié d'une approche plus humaine, équitable et durable des relations entre les peuples et les Etats», a ajouté le ministre de la Culture.

Alain-Patrick MASSAMBA & Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Djo Mambou et le Général Mabiri:

Le retour du tragique de la condition humaine dans la chanson populaire beembe

Par Dominique Ngoie-Ngala

L'exode rural et la désertion de l'arrière-pays par la jeunesse, tout avait donné à craindre la disparition prochaine de la chanson populaire bantoue et l'oubli des valeurs de culture de l'Afrique profonde. Tout avait donné à craindre l'effondrement spectaculaire, dans le tohubohu de la ville, du génie artistique de nos ancêtres, véhiculé par la chanson populaire. Dans la ville dont l'influence est grande sur l'arrière-pays, triomphant, en effet, depuis les indépendances, les musiques de guinguette; la rumba et ses avatars burlesques dans les complaintes mièvres et les danses de sal-timbanque de Kofi Olomidé, Fally Ipupa, Werrason et autre Féré Gola.

La thématique lassante de ces artistes de la chanson de charme a rapport, invariablement, aux amourettes et aux petits drames qui se développent à partir de ces amourettes. Renouant avec la chanson populaire beembe, Joe Mambou et le Général Mabiri tournent le dos à ces joyusetés et aces amusettes pour chanter la vie et la mort qui sont au cœur même du tragique de la condition humaine. La vie et la mort unies l'une à l'autre dans un rapport de contradiction insoluble, insurmontable. La vie a-t-elle un sens, en effet, si l'homme ne naît que pour mourir, alors que, de toute son âme, de tout son esprit, il aspire à l'éternité? Et cela explique que le chant de réjouissance ait pris chez les Beembe du Congo, la tonalité et les couleurs sombres et graves du thrène, le chant funèbre dans un certain nombre de sociétés antiques, grecques, notamment.

D'un lyrisme poignant en tension constante, la ligne mélodique s'enlève sur une structure rythmique fiévreuse capable de faire perdre sa sérénité au tempérament le plus flegmatique. Chez Joe Mambou et le Général Mabiri, le chant est grave méditation sur la vie et la mort; mais en prenant le détour de la célébration joyeuse de la quotidienneté, sous le mode badin, burlesque et même satirique. Satirique, lorsque Joe Mambou jette des piques sur ses détracteurs jaloux. Humoristique, lorsque le Général Mabiri organise des obsèques à la mort d'un cochon (mulebe-ngulu) où vous mangerez à satiété! Pendant un long moment, la chanson est un regard espiègle, ou ironique sur la vie; ou humour noir. Puis, soudain grave, prenant ses distances avec ces amusements, un chanteur s'élançait du cœur, en solo et entame, dans une parole émue, une méditation angoissée comme échec, sans autre solution que la mort comme fin du combat.

Le lien historique de filiation de la chanson populaire beembe réinterprétée par Joe Mambou et le Général Mabiri avec le soul américain noir, et le gospel song primitif, paraît une évidence. Il tombe sous le sens. C'est contre les flonflons des musiques populaires de nos bidonvilles que, dans leurs chansons, travaillent ces deux artistes. Ils replacent les Noirs et l'humanité en face du tragique de la condition humaine oubliée dans les musiques de charme de nos bidonvilles. Le génie de ces deux jeunes hommes méritait d'être salué.



In memoriam

Le chanteur Athanase Nkaya «Mathos Mwana Mukamba» aurait eu 67 ans aujourd'hui

Le monde des artistes congolais des années 70-80 a connu des musiciens qu'on ne peut oublier. C'est le cas du chanteur hors pair Mathos Mwana Mukamba (Athanase Nkaya, à l'état civil). Flash-back sur la vie de cet artiste qui a fait la pluie et les beaux temps de l'orchestre Super Boboto de Brazzaville (SBB). Et qui a été rappelé à Dieu le 22 octobre 1988, à Brazzaville.

C'est le 1er janvier 1951 que Mathos a vu le jour à Ndiba, une petite bourgade de Loutété (Département de la Bouenza).

Issu d'une famille chrétienne, c'est comme choriste qu'il contracte le virus de la musique à Loutété. Après l'obtention de son Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), il s'adonne à la couture auprès du frère-ainé de Antoine Wada (Djo Ballard, le roi de la SAPE), à Bouansa. En juin 1970, l'orchestre amateur de Brazzaville, Kembo Ntuma du président feu Gilbert Younga «La Young», en tournée dans la Bouenza, y livre un concert couplé d'un concours de danse.

A cette occasion, Nkaya Mathos fait parade de son talent de grand chanteur et danseur et arrache le premier prix. La Young met à profit cette circonstance pour l'enrôler dans son orchestre. Il l'emmène à Brazzaville, au grand regret de la population de la contrée.

Jeune à l'esprit fécond, Mathos signe le tout premier titre de sa vie: «Mokolo na kokufa».

Cette chanson fait un tabac à Brazzaville. En 1972, après le départ d'Ange Linaud des SBB, Jean Saidou «Soul Makossa», flutiste, saxophoniste alto, alors chef d'orchestre, l'intègre au sein de cet ensemble musical. Où il connaît sa plus grande gloire.

En effet, son arrivée a rehaussé l'auréole du groupe, notamment avec sa chanson patriotique «UJSC». Un titre qui prône la réconciliation, le rassemblement de la jeunesse congolaise, et la paix. C'est dans cette foulée que SBB gagne le premier Prix de la chanson engagée attribuée par le président Marien Ngouabi. A l'occasion de la célébration du 10e anniversaire de la Révolution congolaise. Que de foules tant aux répétitions qu'aux concerts au siège Super Jazz, à Poto-Poto, devenu après Temple rouge de la musique congolaise! Le succès du jeune Mathos dépasse même les frontières nationales. S'ensuivent de nombreux périodes à l'étranger. En 1972, par exemple, SBB représente le Congo à la Semaine culturelle Socié-



Mathos Mwana Mukamba

to-congolaise. En 1973, il participe au 10e Festival mondial de la jeunesse à Berlin, en ex-RDA (République Démocratique Allemande), où SBB gagne la médaille d'or. La même année, ce groupe accompagne les athlètes congolais aux 2es Jeux africains à Lagos (Nigeria). Une année après, sur invitation personnelle du président Léopold Sédar Senghor, SBB anime la première Foire internationale à Dakar (Sénégal).

Réclamé à l'intérieur du pays, SBB se produit à Pointe-Noire, Dolisie, Kimongo Nkayi, Kinkala, Owando, Impfondo et Ouessou. Mathos modifie, de fond en comble, le répertoire de l'orchestre en y introduisant les chansons du terroir. En 1975, il largue «Mbikeno na sala» (Laissez-moi travailler).

Une chanson qui rencontre un succès fou dans le milieu de la jeunesse kamba, sundi et dondo. Ce qui lui vaut, du reste, l'attribution par les fans du pseudonyme «Mwana mukamba». En 1984, contre toute attente, Mathos quitte le SBB pour créer son propre ensemble «Sakomansa yéto na yéto», au sein duquel il fait paraître le dernier album de sa carrière dont le titre phare est «Clémence». «Mwendo m'pimpa», «Yandi ngongo», «Pierreta» sont entre autres titres qui composent cet opus.

Malheureusement, l'orchestre de «Mwana Mukamba» ne dure que le temps d'une rose. Par la suite, il intègre l'orchestre ATC-Music, avant de se rendre à Ouessou (département de la Sangha) pour une carrière solo. Atteint d'une forte fièvre, Nkaya Mathos est évacué à l'hôpital militaire Pierre Mobengo. Malgré les soins intensifs qu'il reçoit, il rend l'âme le 22 octobre 1988. Quelques jours après, il est porté en terre au cimetière de Mafouta. C'était en présence de Jean-Baptiste Tati-Loutard, alors ministre de la Culture et des arts, Antoinette Sasou-Nguesso, épouse du chef de l'Etat, Samuel Pandzou, dit Auguste Fall, président de l'Union des musiciens congolais (UMC) et de ses nombreux fans.

Equateur Denis NGUIMBI

PARCELLE A VENDRE

AU QUARTIER MOUTABALA (MFILOU-NGAMABA)

CONTACT:

Tél: 06 944 07 44

Parcelle à vendre

Avenue de la Base dimension: 18m sur 36m Renseignements:

Tél: 06 627 93 78/05 586 25 83

TERRAIN A VENDRE

A Siafoumou «terre jaune» en allant vers Tchibala (Pointe-Noire).

Contact:

06 601 95 96


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056